

COMPTES RENDUS
de la
SOCIETE BOTANIQUE de l'ARDECHE



Ranunculus
ophioglossifolius Vill.

S. Meucci del.

n° 18

juin 1987

Lycée Agricole Olivier de Serres
BP 150 - 07205 AUBENAS

20 francs

La SOCIETE BOTANIQUE de l'ARDECHE publie des "Comptes Rendus" trimestriels (mars, juin, septembre, décembre) contenant : les relations des herborisations faites sur le terrain, des notes sur la flore du Vivarais (clefs de détermination, répartition), des notes sur la végétation, des articles divers touchant la biologie végétale, des informations sur la vie de la Société.

Le montant de l'abonnement (1986) est de 70 F. pour les personnes ne faisant pas partie de la Société.

Autres publications disponibles :

1982 - Analyse de la flore vasculaire du Vivarais et du Velay oriental par N. DENELLE.

Texte 207 pages, annexe I : 123 pages, annexe II : 171 pages (250 F.)

1983 - Les Conifères du Vivarais par J.P. MANDIN.

36 pages, nombreuses figures (30 F.)

1984 - Flore de l'Ardèche par R. BLACHE.

174 pages, 14 planches (85 F. + port)

1986 - Sentiers botaniques de l'Ardèche
Guide n° 1 - NAVES - LES VANS.

40 pages (35 F.)



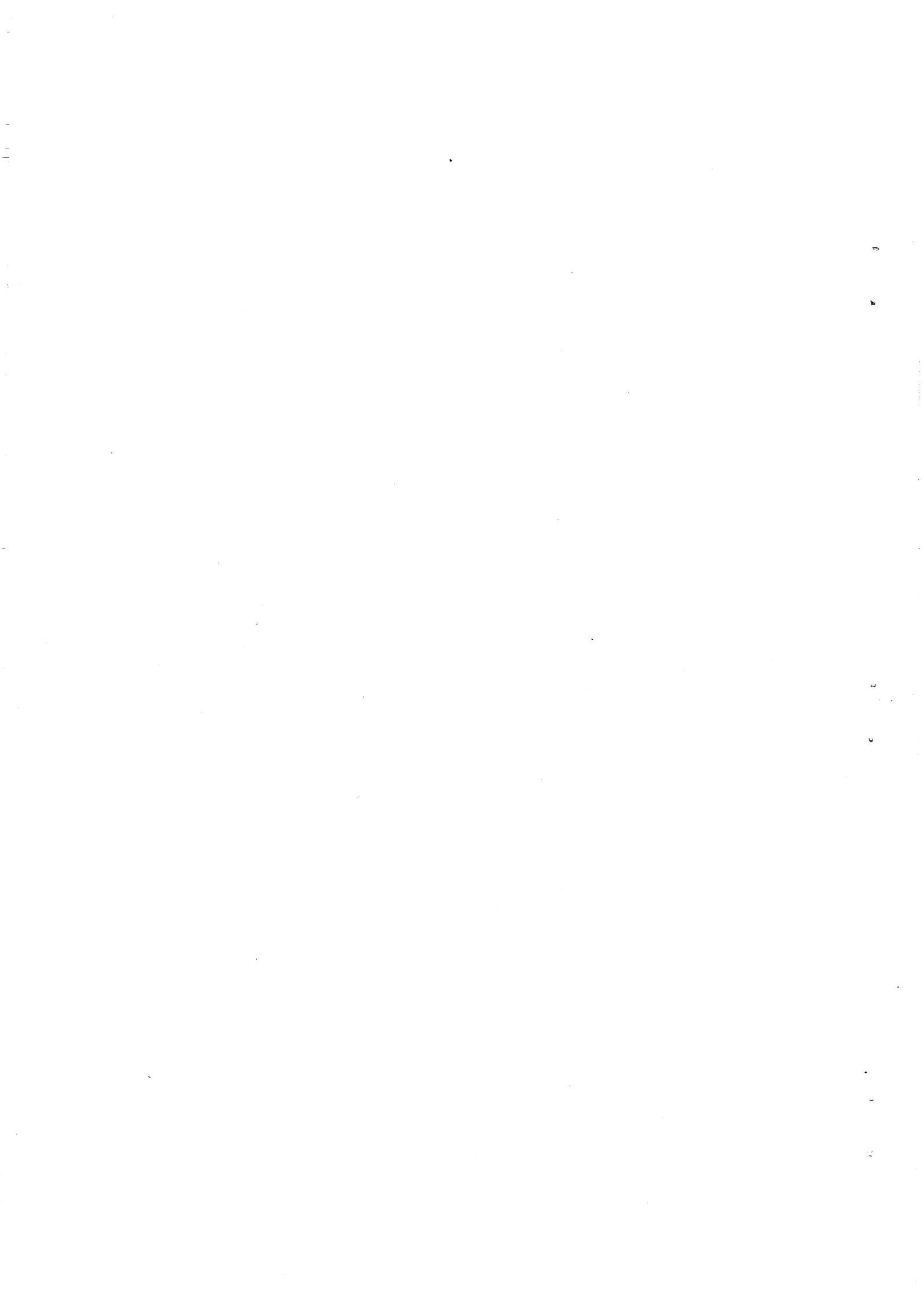
Campanula medium L.

COMPTES RENDUS
de la
SOCIETE BOTANIQUE de l'ARDECHE

---oOo---

SOMMAIRE

. Herborisations à CORNILLON (Gard)	p. 3
. Herborisations à SAINT-JEAN-CHAMBRE (Ardèche) ..	p. 11
. Herborisations à LES ASSIONS (Ardèche)	p. 15
. Herborisations sur les Monts du Matin (Drôme) ..	p. 19
. Herborisations sur la Corniche de l'Eyrieux (Ardèche)	p. 25
. Activités du trimestre	p. 41



COMPTE RENDU d'HERBORISATIONS

HERBORISATIONS A CORNILLON (Gard)

- 12 avril 1987

Comme toutes les années, la première sortie de la saison recherche vers le sud la chaleur et les floraisons printanières de la flore méditerranéenne.

Cette journée s'est déroulée autour du village de CORNILLON, petite commune du Gard située au bord de la rivière Cèze qui forme la limite méridionale de notre zone d'étude (notre dition).

Le climat de cette vallée de la Cèze est tout à fait méditerranéen et relativement abrité par les hauteurs qui s'étendent au nord.

La géologie du secteur est plutôt complexe, avec des alluvions récentes en fond de vallée ainsi que des terrasses Würmiennes et des roches sédimentaires variées, mais comprenant surtout des grès siliceux, des sables bariolés et des calcaires gréseux du Crétacé supérieur. Le grand intérêt de ces types de roches-mères est de donner des sols légers sableux, faiblement basiques ou neutres, parfois même acides. Ces grès en bancs épais se présentent parfois en abrupts et falaises qui constituent un milieu bien particulier.

Les sols sableux, mais non acides (pH 8 en surface), offrent du point de vue de l'écologie la possibilité de contrôler certaines des caractéristiques auto-écologiques (propres à une espèce) de différents végétaux. C'est ainsi que la présence d'espèces admises comme acidiphiles strictes, par exemple *Cistus salvifolius* ou *Erica arborea* fait penser que la texture du sol (proportions des différents éléments du point de vue de la granulométrie) représente, dans certains cas, un facteur plus déterminant que le pH lui-même. A l'inverse, l'existence sur ces sables de quelques espèces comme *Mibora minima*, *Fumana thymifolia* ou *Alkanna tinctoria* confirme leur caractère assez précisément psammophile (aimant le sable).

En Vivarais, les grès sont toujours riches en espèces végétales, et très intéressants sur le plan écologique, qu'il s'agisse des grès acides du Trias au pied des Cévennes, ou des différents grès et calcaires gréseux dont le Bas-Vivarais possède quelques taches.

Rappelons enfin que les milieux visités ce jour ont beaucoup de similitude avec ceux que nous avons prospectés du côté de MARCOULE en 1986.

Au total, cinq formations distinctes ont pu être étudiées qui nous montrent autant d'aspects de cette petite région du bord de CEZE.

En fin de journée, une rapide incursion en forêt de VALBONNE nous a permis de voir le mélange des hêtres, des chênes verts et des chênes blancs sur de magnifiques placages de loess.

I. - PINEDE

Localisation : Bas-Vivarais, Gard, CORNILLON. Bords gréseux au-dessus de la route. Long. 2,403 gr., lat. 49,126 gr., alt. 120 m. Grès siliceux à ciment calcaire du Turonien (Angoumien, faciès ucétien). Fiche B.M. DESCOINGS n° 590.

Les bords de grès tendres dominent la route en une petite falaise d'accès facile. Ils s'échelonnent ensuite en de vastes escaliers aux marches souvent effondrées. Se succèdent ainsi des affleurements rocheux et des replats au sol léger formé d'une arène peu épaisse, grossière et pauvre.

Sur ce milieu bien typé se développe une pinède assez ouverte (environ 50 % de recouvrement) au sous-bois assez maigre, avec quelques buissons par taches, le tapis herbacé étant réduit à une végétation très dispersée ne donnant qu'un faible recouvrement (10 - 15 %).

Cette formation végétale, avec sa structure bien particulière, est tout à fait caractéristique des substrats gréseux. Elle s'explique avant tout par les contraintes considérables qu'impose un substrat très pauvre et écologiquement très sec.

La strate arborée (strate III ou supérieure) est essentiellement composée de Pin d'Alep (*Pinus halepensis*), avec quelques Pins maritimes (*Pinus pinaster*), quelques Pins sylvestres (*Pinus sylvestris*) et même des Pins pignons (*Pinus pinea*).

La strate moyenne ou arbustive (II, de 50 cm à 2 m de hauteur) compte les espèces suivantes :

<i>Phyllirea angustifolia</i>	<i>Genista scorpius</i>
<i>Cistus albidus</i>	<i>Juniperus oxycedrus</i>
<i>Rosmarinus officinalis</i>	<i>Erica arborea</i>

Les plus abondants sont le Ciste blanc et le Romarin qui auraient tendance à former des landes ouvertes dès que le couvert forestier s'éclaircit.

On notera la présence de la Filaire à feuille étroite et du Romarin, espèces très méditerranéennes dont l'aire se limite à l'extrême sud du Bas-Vivarais et de la Bruyère en arbre dont, visiblement, les exigences psammophiles passent avant les conditions d'acidité du sol.

Dans le maigre tapis herbacé on trouve les espèces suivantes :

<i>Thymus vulgaris</i>	<i>Lavandula angustifolia</i>
<i>Mercurialis annua</i>	<i>Sedum altissimum</i>
<i>Fumaria sp.</i>	<i>Brachypodium retusum</i>
<i>Teucrium polium</i>	<i>Ruta chalepensis</i>
<i>Clematis flammula</i>	<i>Helianthemum oelandicum</i>
<i>Fumana ericoides</i>	<i>Ononis natrix</i>
<i>Stachys recta</i>	<i>Asparagus acutifolius</i>
<i>Stachelina dubia</i>	<i>Ononis minutissima</i>
<i>Odontites lutea</i>	<i>Arabidiopsis thaliana</i>
<i>Erophila verna</i>	<i>Cerastium pumilum</i>
<i>Muscari comosa</i>	<i>Artemisia campestris</i>
<i>Salvia verbenaca</i>	<i>Biscutella leavigata</i>
<i>Arabis sp.</i>	<i>Hieracium sp.</i>

En plus des précédentes, on peut relever quelques plantes d'un intérêt particulier :

- *Cistus salvifolius*, considéré comme acidiphile et dont la présence s'explique uniquement ici par le caractère sableux du substrat,
- *Stipa offneri*, *Fumana thymifolia*, *Clypeola jonthlaspi*, *Linaria arvensis* subsp. *simplex*, *Salvia verbenaca*, méditerranéennes rares ou peu fréquentes en Vivarais,
- *Alkanna tinctoria*, enfin, espèce strictement psammophile liée aux sables calcaires, très rare, et dont ce pourrait être ici une station nouvelle.

Ce type de formation végétale a mis un temps très long à se structurer sous la forme que nous lui voyons. Son évolution extrêmement lente se fera dans le sens d'une légère densification du couvert, en particulier dans les endroits dénudés et ensoleillés où le Ciste blanc et le Romarin peuvent encore se développer.

II. - CHENAIE VERTE

Localisation : Bas-Vivarais, Gard, CORNILLON, colline de SAINT-SAUVEUR, autour de la chapelle. Long. 2,404 gr, lat. 49,113 gr., alt. 190 m. Grès calcaires du Turonien (Angoumien), chênaie verte. Fiche B.M. DESCOINGS n° 192.

L'ensemble de la butte qui culmine à 200 m avec la chapelle de Saint-Sauveur, est couvert d'un boisement assez irrégulier de chênes verts. Cette chênaie se présente comme un recrû d'une trentaine d'années, assez dense par endroit, ouvert ailleurs, avec des clairières et des trouées.

En moyenne, le recouvrement de la strate supérieure est de l'ordre de 60 %, avec *Quercus ilex* comme espèce très largement dominante, accompagnée de *Quercus pubescens*, *Juniperus communis*, *Amelanchier rotundifolia*.

Le sous-bois est bien fourni (20 % de recouvrement) avec principalement le Buis, largement installé à la faveur des coupes antérieures mais qui persiste aisément sous le couvert. S'y ajoutent : *Rhamnus saxatilis*, fréquent, et *Phyllirea angustifolia*. Dans les clairières se développe le Ciste blanc qui tend à faire de petites landes très ouvertes.

Le tapis herbacé extrêmement réduit en sous-bois, ne prend un peu d'importance que dans les endroits éclairés. Dans une liste non exhaustive, on notera :

<i>Teucrium polium</i>	<i>Sedum anopetalum</i>
<i>Erodium cicutarium</i>	<i>Alyssum calycinum</i>
<i>Myosotis micrantha</i>	<i>Cistus albidus</i>
<i>Rubia peregrina</i>	<i>Artemisia campestre</i>
<i>Potentilla verna</i>	<i>Euphorbia characias</i>
<i>Teucrium chamaedrys</i>	<i>Satureia montana</i>
<i>Saxifraga tridactylites</i>	<i>Psoralea bituminosa</i>
<i>Poa bulbosa</i> subsp. <i>vivipara</i>	<i>Taraxacum dens leonis</i>
<i>Carex humilis</i>	<i>Geranium robertianum</i>

auxquelles il convient d'ajouter quelques espèces plus remarquables :

- *Alkanna tinctoria*, avec une petite station en pleine lumière,
- *Mibora minima*, petite graminée minuscule typiquement psammophile,
- *Cistus salvifolius* retrouvé ici encore.

Les conditions édaphiques sont un peu différentes de celles de la station précédente. On ne trouve plus de bancs de grès affleurants et le sol léger et sablonneux présente une certaine profondeur, ce qui a permis l'installation de la chênaie.

On voit ainsi, à peu de distance, l'influence prépondérante de la profondeur du sol, laquelle dépend en l'occurrence de la nature précise de la roche-mère, formée ici et là de grès calcaires, mais un peu différents. Dans le cas présent, l'élément indicateur d'une variation du substrat n'est pas tellement la composition floristique, mais le type de formation végétale marqué par l'espèce dominante, le Chêne vert ici, les Pins dans l'exemple précédent.

L'avenir de cette chênaie va dépendre essentiellement de l'action humaine. Une nouvelle coupe à blanc permettrait peut-être une augmentation de la densité du sous-bois de Buis, et le maintien des clairières. Au contraire, l'absence d'intervention laisserait au Chêne vert le temps de gagner du terrain, de la hauteur et de la densité, ce qui aurait pour effet de limiter certaines espèces et même d'en éliminer quelques unes.

III. - RIPISYLVE

Localisation : Bas-Vivarais, Gard, CORNILLON, bord de la rivière Cèze. Long. 2,414 gr., lat. 49,119 gr., alt. 65 m. Alluvions récentes fines, boisement clair du bord des eaux. Fiche B.M. DESCOINGS n° 593.

Le peuplement ligneux qui, à cet endroit, couvre en partie les bords de la Cèze, représente les restes, très défigurés, d'une ancienne ripisylve qui devait occuper toute la largeur des berges de la rivière sur les alluvions maintenues fraîches par une nappe phréatique proche.

A côté d'un bosquet de grands Chênes pubescents, quelques autres arbres se répartissent de manière très diffuse et avec un port souvent délabré marquant une action humaine plutôt négative. On note :

<i>Alnus glutinosa</i>	<i>Acer negundo</i>
<i>Robinia pseudacacia</i>	<i>Fraxinus oxyphyllus</i>

et divers pieds de *Crataegus monogyna*.

Le sous-bois est assez dégagé, avec cependant des Ronciers qui soulignent une forte anthropisation (influence de l'homme sur le milieu). Le tapis herbacé formé essentiellement de *Poa annua*, ne comprend qu'un cortège floristique assez limité dans lequel nous avons noté :

<i>Symphytum tuberosum</i>	<i>Ranunculus ficaria</i>
<i>Chelidonium majus</i>	<i>Arum italicum</i>
<i>Lamium purpureum</i>	<i>Alliaria petiolata</i>
<i>Stellaria media</i>	<i>Ranunculus sp.</i>
<i>Veronica persica</i>	<i>Anthriscus sylvestris</i>
<i>Barbarea intermedia</i>	<i>Thlaspi perforatum</i>
<i>Artemisia vulgaris</i>	<i>Hedera helix</i>
<i>Juncus conglomeratus</i>	<i>Euphorbia seguieriana</i>

On pouvait également observer par place de grandes taches de Roseaux (*Phragmites communis*).

IV. - FORMATIONS RUDERALES

- a. - Localisation : Bas-Vivarais, Gard, CORNILLON, terre-plein en bordure de route et au pied de la falaise de grès siliceux à ciment calcaire. Long. 2,402 gr., lat. 49,124 gr., alt. 90 m. Sur éboulis gréseux et dépôts de terre. Fiche B.M. DESCOINGS n° 591.

L'attrait principal de cette formation très hétérogène est d'offrir en cette saison précoce une floraison déjà abondante. Quelques buissons s'y trouvent, venus de la pinède voisine : *Cistus albidus*, *Spartium junceum*.

La liste des espèces du tapis herbacé ne montre que des plantes communes :

<i>Capsella cf. rubella</i>	<i>Veronica sp.</i>
<i>Scleropoa rigida</i>	<i>Diploaxis eruroides</i>
<i>Galium aparine</i>	<i>Thymus vulgaris</i>
<i>Euphorbia helioscopia</i>	<i>Rubia peregrina</i>
<i>Euphorbia cyparissias</i>	<i>Saponaria officinalis</i>
<i>Euphorbia serrata</i>	<i>Arenaria serpyllifolia</i>
<i>Euphorbia nicaeensis</i>	<i>Alyssum calycinum</i>
<i>Muscari racemosum</i>	<i>Pteroteca nemosensis</i>
<i>Cardamine pratensis</i>	<i>Plantago lanceolatum</i>
<i>Melandryum album</i>	<i>Silene italica</i>
<i>Foeniculum sp.</i>	<i>Alliaria petiolata</i>
<i>Senecio sp.</i>	<i>Fumaria sp.</i>

On notera toutefois la présence intéressante de *Diploaxis eruroides*. Cette crucifère printanière, extrêmement commune dans les vignobles languedociens, trouve sa limite septentrionale dans la partie sud du Bas-Vivarais ; aussi ne la rencontrons-nous que peu dans notre dition. Elle est actuellement en progression vers le nord, selon M. VENDRAM, conseiller agricole.

- b. - Localisation : Bas-Vivarais, Gard, CORNILLON. Long. 2,413 gr., lat. 49,116 gr., alt. 70 m. Vignes sur alluvions récentes de la Cèze. Fiche B.M. DESCOINGS n° 594.

Non loin de la ripisylve analysée ci-dessus, des vignes occupent les alluvions fines et fertiles de la Cèze.

Les pratiques de la culture moderne conduisent au désherbage chimique. Celui-ci, plus ou moins efficace, élimine la plupart des espèces végétales, mais favorise le développement de celles qui résistent.

C'est ainsi que nous avons pu relever :

<i>Capsella bursa pastoris</i>	<i>Veronica hederifolia</i>
<i>Senecio</i> sp.	<i>Papaver</i> sp.
<i>Rumex</i> sp.	<i>Bromus sterilis</i>
<i>Euphorbia</i> sp.	<i>Diploaxis</i> sp.
<i>Lamium amplexicaule</i>	<i>Lamium purpureum</i>

Par contre, nous avons eu la chance de trouver en bordure d'un champ, deux espèces classées comme rares en Ardèche :

Calepina irregularis (Crucifère)
Holosteum umbellatum (Caryophyllacée)

Enfin, dans une haie, une curieuse association de :

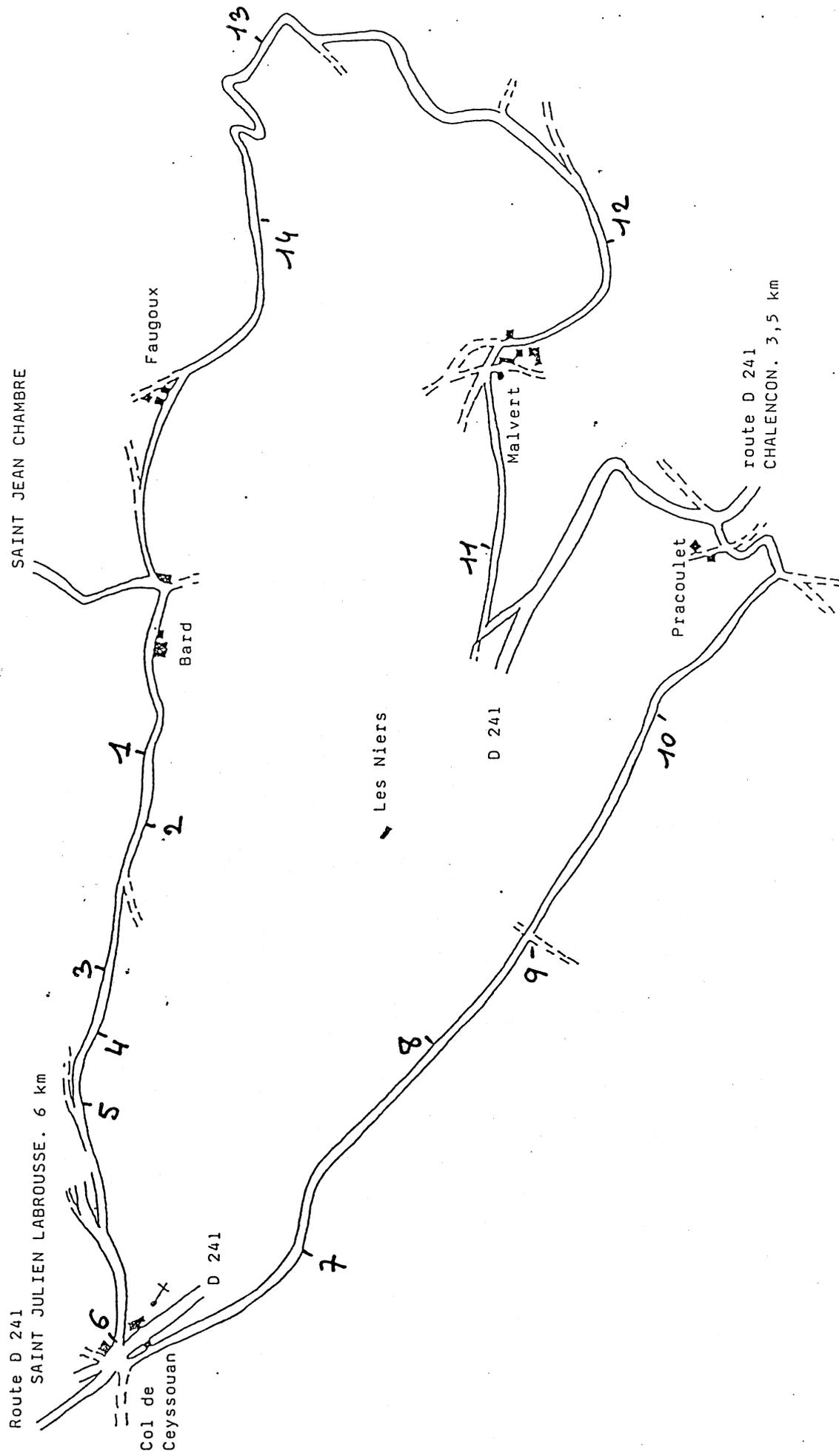
Ornithogalum umbellatum
Polygonum convolvulus
Vicia hybrida
Ruscus aculeatus
Pteridium aquilinum

La richesse des sols permet un développement important des plantes herbacées qui, toutefois, ne présentent au total qu'un recouvrement très faible, ce qui est évidemment le but du désherbage.

B.M. DESCOINGS



Ruscus. — Branches cladodifères. Fleur, entière et coupe longitudinale.



COMPTE RENDU d'HERBORISATIONS

HERBORISATIONS A SAINT-JEAN-CHAMBRE

- 3 mai 1987

I. - LE SENTIER BOTANIQUE

A la demande du Syndicat d'Initiative de VERNOUX-en-Vivarais, la Société Botanique de l'Ardèche a mis en place un sentier botanique sur la Commune de SAINT-JEAN-CHAMBRE.

Ce sentier, dont le circuit est représenté sur le plan de la page numéro 10, a son point de départ à la ferme de Bard, propriété de notre amie Lény STRADA.

Le guide qui lui correspond décrit les différents types de végétation rencontrés au long du parcours, donne des indications sur la dynamique de la végétation et fournit de nombreux éléments sur la composition floristique du tapis végétal.

La journée du 3 mai, froide et pluvieuse en son début, ne permit pas de réaliser les prospections détaillées que nous avions prévues, et le tour du sentier fut assez rapidement bouclé dans la matinée. Aussi ne fut-il pas fait de relevés floristiques.

Quelques notes ont toutefois été prises dont voici l'essentiel. Elles concernent des espèces repérées dans divers types de milieu.

- Dans les prairies mésophiles

<i>Arabidopsis thaliana</i>	<i>Galium cruciata</i>
<i>Meum athamanticum</i>	<i>Orchis morio</i>
<i>Rumex acetosella</i>	<i>Saxifraga granulata</i>
<i>Statice plantaginea</i>	<i>Vicia hirsuta</i>

- Dans les prairies humides

Ajuga reptans
Cardamine pratensis
Orchis maculata

- Dans les zones tourbeuses

<i>Caltha palustris</i>	<i>Lotus uliginosus</i>
<i>Montia minor</i>	<i>Myosotis scorpioides</i>
<i>Pedicularis sylvatica</i>	<i>ssp. palustris</i>
<i>Valeriana dioica</i>	

- Dans les bois clairs

(A noter un pH de 4,5 en litière et de 4 à 30 cm de profondeur).

<i>Campanula rotundifolia</i>	<i>Deschampsia flexuosa</i>
<i>Lonicera periclymenum</i>	<i>Lysimachia nummularia</i>
<i>Prunus spinosa</i> et son lichen	<i>Evernia prunastri</i>
<i>Sorbus aucuparia</i>	<i>Teucrium scordonia</i>

- Dans les landes sèches

Cytisus purgans
Senecio adonidifolius
Sarothamnus scoparius

- Dans les landes, mais en zones sableuses

<i>Achillea millefolium</i>	<i>Cerastium sp.</i>
<i>Ornithopus perpusillus</i>	<i>Reseda cf. phyteuma</i>
<i>Spergularia campestris</i>	<i>Thymus serpyllum</i>
<i>Viola tricolor</i>	

- Au bord d'une source

Chrysosplenium oppositifolium

- En bordure de chemin

Glechoma hederacea
Lithospermum arvense
Lycopsis arvensis

II. - LE PARC DE COMBERON

Dans l'après-midi du 3 mai, nous avons eu l'occasion de visiter, grâce à l'obligeance des hôtes de la ferme-auberge de Combéron, les restes de ce qui fut au début du siècle un très beau parc. La ferme dépend de la Commune de SILHAC et se situe sur la route départementale D2, un peu au nord du croisement vers CHALENCON.

Ce parc, actuellement délaissé par ses propriétaires, se trouve dans un état assez désolant, envahi de broussailles et d'arbustes dans son sous-bois. Mais la richesse de la flore exotique rassemblée sur une faible surface, et les dimensions absolument remarquables de certains arbres, laissent facilement imaginer la splendeur d'une époque révolue.

Il serait encore temps de sauver le peuplement demeurant sur pied, dont la vigueur est attestée par les resemis de plusieurs espèces. Peut-être le canton de VERNOUX pourrait-il prendre le relais du propriétaire défaillant et faire de ce petit îlot forestier et botanique un point particulièrement marquant de son attrait touristique.

Le temps limité et les difficultés de pénétration dans le sous-bois ne permirent pas un relevé exhaustif des essences présentes. Voici ce que nous avons pu noter.

En premier lieu et représentées par de nombreux individus :

. *ABIES alba* Miller (Pinacées)

notre Sapin, vraisemblablement planté, car son aire normale se situe vers l'ouest de VERNOUX à une altitude nettement plus élevée.

. *PICEA abies* (L.) Karsten subsp. *abies* (Pinacées)

notre Epicea qui appelle les mêmes remarques que le Sapin.

. *PSEUDOTSUGA menziesii* (Mirbel) Franco (Pinacées)

le Sapin de Douglas, originaire de la bordure occidentale des Etats-Unis qui, du fait de nombreux reboisements actuels, est devenu une composante courante de nos paysages.

. *CEDRUS atlantica* (Endl.) Carrière (Pinacées)

le Cèdre de l'Atlas, en provenance d'Afrique du Nord (Maroc, Algérie), souvent planté comme arbre d'ornement et depuis peu, assez timidement, en reboisement, est également un familier de nos régions.

En second plan, des espèces exotiques que l'on ne rencontre guère que dans les parcs et jardins et dont certaines sont peu communes.

. *SOPHORA japonica* L. (Légumineuses)

Le Sophora du Japon, originaire de Chine et de Corée. Arbre très vigoureux, rappelant le Robinier faux Acacia mais s'en distinguant par la couleur des rameaux, la présence d'épines, les folioles glabres et arrondies au sommet, des gousses étranglées entre les graines. Il est parfois planté au bord des routes.

. *ARAUCARIA araucana* (Molinia) K. Koch (Pinacées)

L'Araucaria du Chili ou désespoir du singe, originaire du Chili et d'Argentine. Arbre atteignant 40 m, d'un aspect très particulier, très élégant, à tronc droit et cylindrique, portant des feuilles très coriaces, terminées par une pointe aiguë. Ici un bel individu femelle abîmé par du désherbant.

. *SEQUIADENDRON giganteum* (Lindt) Bucholz (Pinacées)

Séquoia géant ou Wellingtonia, en provenance de Californie. Arbre puissant pouvant atteindre 100 m de hauteur, à ramure pyramidale et branches horizontales.

. *ABIES pinsapo* Boiss. (Taxodiacées)

Le Sapin d'Espagne est assez bien acclimaté dans le Midi de la France. Les aiguilles nombreuses sont régulièrement disposées tout autour du rameau et perpendiculairement à lui, de couleur gris-vert à gris-bleu sur les deux faces marquées de deux larges bandes ; elles forment des sortes de goupillons piquants.

. *ABIES grandis* Lindl. (Pinacées)

Sapin de Vancouver (Etats-Unis). Actuellement employé dans les reboisements ; d'une croissance très rapide et atteignant 60 m de hauteur. Feuilles de longueurs très inégales, blanches en dessous, à odeur d'orange très parfumée.

. *ABIES concolor* (Gord.) Hildebrand (Pinacées)

Sapin blanc du Colorado, originaire de l'ouest de l'Amérique du nord. Feuilles grandes, longues de 5-6 mm sur 2 mm de large, épaisses, coriaces, uniformément gris-bleu sur les deux faces, avec une raie médiane verte à la face inférieure ; dégage en les froissant une forte odeur de citronnelle.

. *CHAMAECYPARIS lawsoniana* (Murr.) Parlatore (Cupressacées)

Le Cyprès de Lawson, originaire du nord-ouest de la Californie. La forme typique et de nombreux cultivars (variétés horticoles) sont plantés couramment comme arbres d'ornement et notamment pour constituer des haies. Arbre très robuste dont le feuillage dégage une odeur de persil.

. *PINUS strobus* L. (Pinacées)

Le Pin de Weymouth, originaire de l'est de l'Amérique du nord, est un bel arbre ornemental naturalisé en France. C'est un pin à 5 aiguilles, présentant des cônes petits, pointus et légèrement courbés.

. *PINUS coulteri* D. Don (Pinacées)

Pin aux grands cônes, originaire de Californie ; ce bel arbre d'ornement rustique est très rare. C'est à notre connaissance le premier exemplaire connu en Ardèche. Il se caractérise, en particulier, par ses cônes massifs, de 20 à 35 cm de long, pouvant peser jusqu'à 2 kg, portant des écailles dont l'extrémité est formée d'un large crochet pointu de 2 cm de long.

COMPTE RENDU d'HERBORISATIONS

HERBORISATIONS AUX ASSIONS

- 24 mai 1987

Au nord de LES VANS, la petite Commune des ASSIONS se place à cheval sur la limite entre la bande des grès sédimentaires triasiques et les autres dépôts sédimentaires calcaires et marneux de la Basse Ardèche. C'est la différence entre un roche-mère carbonatée et un substrat cristallin qui fait ici la séparation entre les secteurs écologiques des Cévennes vivaroises, à l'ouest, et celui du Bas-Vivarais, à l'est. Toutefois, cette apparente simplicité cache une réalité plus nuancée du fait, tout particulièrement, de la diversité des grès constituant les dépôts triasiques. En effet, si certains grès sont acides, d'autres qui possèdent un ciment calcaire, donnent des sols à pH égal ou supérieur à 7. De sorte que, dans un paysage où domine une flore aciciphile, apparaissent fréquemment des éléments plutôt basiphiles.

Enfin, un facteur supplémentaire de complexité réside dans la structure très légère et généralement grossière ou sableuse des sols issus des grès de toutes natures. Ces sols, à la fois légers et pauvres, acides ou basiques, constituent un substrat aux caractéristiques bien particulières qu'affecte un cortège floristique également bien individualisé.

Ceci explique de manière non équivoque, la richesse floristique de cette bande gréseuse du pied de la Cévenne, soumise de toute manière aux influences encore marquantes du climat méditerranéen.

La sortie de ce jour avait pour objet de montrer à la fois le passage et le contraste entre calcaires et grès, en même temps que les particularités des sols issus de grès.

I. - LANDE FAIBLEMENT BOISEE

Localisation : Bas-Vivarais, LES ASSIONS, flanc sud de la colline de Sainte Appolonie. Long. 2,033 gr., lat. 49,361 gr., alt. 290 m. Marnes calcaires. Relevé B.M. DESCOINGS n° 618.

La forte colline que surmonte la Chapelle de Sainte-Appolonie, s'élève jusqu'à une hauteur de 327 m et domine très nettement le paysage environnant, entre les plateaux calcaires de Païolive à l'est (vers 250 m d'altitude) et le piedmont gréseux des Cévennes à l'ouest. Elle présente de la sorte un aspect assez typique de butte d'érosion, sans que les raisons qui lui ont permis de se maintenir soient évidentes.

Les marnes calcaires qui forment la colline sont profondément érodées en Lavaka à cause du caractère très abrupt des pentes. De sorte que la roche-mère friable se trouve souvent mise à nu. De faibles replats montrent encore des restes d'une occupation humaine sous la forme de quelques oliviers dépérissant, témoins d'anciens vergers. Le pâturage, à peu près inexistant maintenant, a certainement eu aussi une action non négligeable dans le phénomène d'érosion.

La végétation qui couvre les flancs de la colline est une lande faiblement boisée et assez largement ouverte.

La strate supérieure, d'un recouvrement inférieur à 10 %, est assurée par le Chêne blanc (*Quercus pubescens*), accompagné de *Pistacia terebinthus* et de quelques Oliviers (*Olea europaea*).

La strate moyenne des buissons et arbustes reste également d'un faible recouvrement (moins de 10 %), avec :

<i>Genista scorpius</i>	<i>Rosa canina</i>
<i>Cytisus sessifolius</i>	<i>Ulmus campestris</i>
<i>Prunus spinosa</i>	

La strate basse enfin, qui ne dépasse pas 25 % de recouvrement, comprend à la fois des herbacées et les petits ligneux de la garrigue. Ont été relevées les espèces suivantes :

<i>Brachypodium phoenicoides</i>	<i>Euphorbia flavicoma</i>
<i>Aegilops ovata</i>	<i>Stehelina dubia</i>
<i>Thymus serpyllum</i>	<i>Eryngium campestre</i>
<i>Onobrychis sp.</i>	<i>Leontodon crispus</i>
<i>Jasonia tuberosa</i>	<i>Teucrium montanum</i>
<i>Teucrium chamaedrys</i>	<i>Linum sp.</i>
<i>Psoralea bituminosa</i>	<i>Plantago cf. serpentina</i>
<i>Hieracium gr. murorum</i>	<i>Avena sterilis</i>
<i>Asperula cynanchica</i>	<i>Coronilla minima</i>
<i>Lactuca perennis</i>	<i>Ranunculus monspeliacus</i>
<i>Ononis minutissima</i>	<i>Catananche coerulea</i>
<i>Cephalaria leucantha</i>	<i>Plantago cynops</i>
<i>Ruta graveolens</i>	<i>Reichardia picrioides</i>
<i>Scolymus hispanicus</i>	<i>Avena bromoides</i>
<i>Arenaria sp.</i>	<i>Allium cf. sphaerocephalum</i>
<i>Crupina vulgaris</i>	

II. - PELOUSE BOISEE

Localisation : idem. Relevé B.M. DESCOINGS n° 619.

Le sommet de la colline Sainte-Appolonie forme un replat qui a visiblement été autrefois occupé par des olivettes. Actuellement, s'y trouve installée une pelouse à Brachypode rameux déjà assez largement envahie par des Chênes verts et des Genévriers dont la présence laisse présager un lent retour à un état boisé.

Dans le tapis herbacé, nous avons pu observer entre autres les espèces suivantes :

<i>Leuzea conifera</i>	<i>Inula montana</i>
<i>Euphorbia exigua</i>	<i>Ononis minutissima</i>
<i>Brachypodium ramosum</i>	<i>Allium sp.</i>
<i>Helianthemum apenninum</i>	<i>Teucrium polium</i>
<i>Filago cf. germanica</i>	<i>Thymus vulgaris</i>
<i>Bupleurum falcatum</i>	<i>Sedum nicaense</i>
<i>Hieracium pilosella</i>	<i>Scorzonera hirsuta</i>

III. - FORMATION RUDERALE

Localisation : Cévennes, LES ASSIONS, un peu à l'est de la colline Sainte-Appolonie. Long. 2,033 gr., lat. 49,361 gr., alt. 275 m. Grès, affleurements rocheux et arènes gréseuses.

Le point de contact entre les marnes et les grès se place au pied de la colline. Les terrains gréseux sont occupés par des vignes et des cultures, mais les affleurements rocheux, les dalles dénudées, les murets et les chemins occupent une surface non négligeable.

La végétation hétérogène qui se développe sur les parties non cultivées ne manque pas d'intérêt. Nous y avons noté les espèces suivantes :

<i>Lamium amplexicaule</i>	<i>Veronica hederifolia</i>
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	<i>Euphorbia flavicoma</i>
<i>Althaea cannabina</i>	<i>Trifolium incarnatum</i>
<i>Orobanche gracilis</i>	<i>Trifolium striatum</i>
<i>Lotus corniculatus</i>	<i>Plantago cynops</i>

IV. - FRICHES

Localisation : Cévennes, LES ASSIONS, en bordure de la route LES ASSIONS - PAYZAC, près du hameau de Fude, zone en cours de lotissement. Long. 2,08 gr., lat. 49,369 gr., alt. 270 m. Affleurements gréseux et arènes.

La zone prospectée, d'aspect hétérogène, s'est avérée en fait très riche sur le plan floristique. Il est à craindre qu'elle ne soit prochainement bouleversée par l'installation de constructions qui risquent de faire disparaître certains biotopes.

Le plus limité de ces biotopes, mais particulièrement intéressant, est un bassin d'origine ancienne, rempli d'eau, dans lequel on pouvait relever :

Groenlandia densa
Alisma plantago
Chara sp.

Sur le bord de ce bassin : *Ranunculus parviflorus*, espèce rare en Ardèche et dont c'est ici une nouvelle station, malheureusement des plus précaires.

Dans la friche environnante, au sol relativement profond et parfois très humide, nous avons noté :

<i>Bellis perennis</i>	<i>Carex pairaei</i>
<i>Rorippa pyrenaica</i>	<i>Juncus effusus</i>
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	<i>Festuca pratensis</i>
<i>Thymus cf. serpyllum</i>	<i>Poa pratensis</i>
<i>Carex distans</i>	<i>Bromus erectus</i>
<i>Hernaria glabra</i>	<i>Potentilla reptans</i>
<i>Molinia coerulea</i>	

Dans les zones plus sèches :

<i>Potentilla argentea</i>	<i>Euphorbia taurinensis</i>
<i>Ornithopus compressus</i>	<i>Nardurus lachenali</i>
<i>Crepis pulchra</i>	<i>Filago gallica</i>
<i>Diploaxis viminea</i>	<i>Genista tinctoria</i>
<i>Vicia angustifolia</i>	

Dans un bosquet de Pins maritimes :

Erica scoparia

Dans un bas-fond asséché :

Rumex tenuifolius
Jasione montana
Aristolochia rotunda

Enfin, sur des affleurements gréseux recouverts d'une arène de faible épaisseur :

<i>Aira caryophyllea</i>	<i>Thrinchia hirta</i>
<i>Agrostis tenuis</i>	<i>Vulpia myuros</i>
<i>Hypochaeris radicata</i>	<i>Chondrilla juncea</i>
<i>Galium parisiense</i>	<i>Trifolium arvense</i>
<i>Schoenus nigricans</i>	<i>Armeria plantaginea</i>
<i>Petrorhagia prolifera</i>	<i>Tetragonolobus maritimus</i>

COMPTE RENDU d'HERBORISATIONS

HERBORISATIONS SUR LES MONTS DU MATIN (Drôme)

- 21 juin 1987

Sur le flanc nord-ouest du Vercors, les Monts du Matin, au nom évocateur, représentent à la fois les prémices de la montagne proche et un terrain avancé de l'influence méditerranéenne. Le substrat calcaire et les effets déjà sensibles de l'altitude induisent une flore calcicole à tendance montagnarde déjà bien différente de ce que nous connaissons en Bas-Vivarais, même si les paysages végétaux nous restent familiers.

Une seule journée ne permettait qu'une approche rapide, mais la variété des milieux parcourus et des formations observées a suffi pour nous donner une image déjà claire de l'originalité et de la richesse de cette petite région drômoise.

On retiendra d'abord l'abondance des cortèges floristiques qui se développent même sur des substrats difficiles. La dominance calcicole de la flore était évidente, mais la présence de quelques plantes acidophiles nécessita une explication. La présence de nombreuses espèces peu communes en Ardèche soulignait les influences climatiques qu'apporte le proche Vercors. En prime, de magnifiques paysages aux lointains tourmentés avec, grâce à la saison printanière, un éblouissement de coloris végétaux.

Une pelouse à Brome et les falaises calcaires du Vellan furent analysées en détail. Puis une prairie et une lande où les observations demeurèrent plus brèves. La dernière station humide, près de la chute de la Pissoire, dans les gorges de l'Omblèze, termina la journée de façon exquise, avec quelques magnifiques plantes plutôt rares.

I. - PELOUSE A BROME

Localisation : Drôme, Commune de CHATEAUDOUBLE, près du col des Limouches. Alt. 1.000 m environ, sur calcaire. Relevé J.P. MANDIN et B.M. DESCOINGS n° 518.

L'aspect de cette formation rappelle fortement les garrigues languedociennes par la structure de pelouse faiblement boisée. Mais les influences climatiques montagnardes apparaissent immédiatement de façon marquante dans l'analyse floristique. Et l'action des facteurs prépondérants du milieu (substrat calcaire et climat) se traduit dans l'importance du cortège floristique dont l'analyse non exhaustive donne près de 80 espèces.

Les deux strates supérieures ligneuses (haute et moyenne) comprennent les espèces suivantes :

<i>Populus tremula</i>	<i>Fagus sylvatica</i>
<i>Viburnum lantana</i>	<i>Acer opalus</i>
<i>Juniperus communis</i>	<i>Cornus sanguinea</i>
<i>Coryllus avellana</i>	<i>Rhamnus cathartica</i>
<i>Prunus spinosa</i>	<i>Buxus sempervirens</i>
<i>Rosa canina</i>	<i>Amelanchier rotundifolia</i>
<i>Lonicera sylostium</i>	<i>Rhamnus alpina</i>
<i>Cytisus sessilifolius</i>	<i>Daphne laureola</i>

Le Tremble, le Hêtre, l'Erable d'Italie (ou Duret) et le Nerprun des Alpes soulignent la fraîcheur de l'ambiance climatique, tandis que la présence de la Callune (*Calluna vulgaris*) démontre que les sols, issus des calcaires, peuvent descendre jusqu'à un pH mesuré de 4,5 à 5, par un phénomène classique de décalcarification des horizons grâce à un fort lessivage du calcium soluble.

La strate herbacée, sans avoir un recouvrement considérable (60 à 70 %), compte 61 espèces.

<i>Sedum sexangulare</i>	<i>Helianthemum sp.</i>
<i>Orchis ustulata</i>	<i>Erysimum helveticum</i>
<i>Salvia pratensis</i>	<i>Sedum anopetalum</i>
<i>Briza media</i>	<i>Listera ovata</i>
<i>Orchis mascula</i>	<i>Thymus serpyllum</i>
<i>Globularia vulgaris</i>	<i>Helianthemum nummularium</i>
<i>Sedum album</i>	<i>Melittis melissophyllum</i>
<i>Fragaria vesca</i>	<i>Mercurialis perennis</i>
<i>Valeriana officinalis</i>	<i>Helleborus foetidus</i>
<i>Vincetoxicum sp.</i>	<i>Polygonatum odoratum</i>
<i>Arabis hirsuta</i>	<i>Sanguisorba minor</i>
<i>Arabis pauciflora</i>	<i>Daphne lanceola</i>
<i>Poa nemoralis</i>	<i>Festuca glauca</i>
<i>Poa bulbosa</i>	<i>Brachypodium phoenicoides</i>
<i>Phyteuma orbiculare</i>	<i>Teucrium montanum</i>
<i>Plantago media</i>	<i>Hypericum perforatum</i>
<i>Geranium pyrenaicum</i>	<i>Myosotis sp.</i>
<i>Ranunculus bulbosus</i>	<i>Teucrium chamaedrys</i>
<i>Valerianella sp.</i>	<i>Arenaria serpyllifolia</i>
<i>Genistella sagittalis</i>	<i>Anthyllis vulneraria subsp. dilenii</i>
<i>Hieracium pilosella</i>	<i>Anthyllis montana</i>
<i>Orchis tridentata</i>	<i>Rhinanthus minor</i>
<i>Trifolium montanum</i>	<i>Lotus corniculatus</i>

Iberis laciniata
Silene inflata
Polygala sp.
Lactuca perennis
Lilium martagon

Papaver rhoeas
Laserpitium gallicum
Laserpitium siler
Hippocrepis cornosa
cf. *Tanacetum corymbosum*

II. - FORMATION SAXICOLE

Localisation : Drôme, PLAN de BAIX, falaise du Vellan. Altitude de 800 à 900 m, sur calcaire. Relevé J.P. MANDIN et B.M. DESCOINGS n° 519.

Au long de la petite route qui grimpe au travers de la falaise, au flanc du plateau du Vellan, les rochers calcaires se couvrent d'une végétation saxicole dense qui prend au printemps l'apparence d'un véritable jardin naturel de rocailles. Ici encore une flore d'une exceptionnelle richesse avec près de 75 espèces ligneuses ou herbacées comportant plusieurs plantes de grand intérêt.

Parmi les ligneux :

<i>Acer opalus</i>	<i>Amelanchier rotundifolia</i>
<i>Cytisus sessilifolius</i>	<i>Genista pilosa</i>
<i>Daphne laureola</i>	<i>Sorbus aria</i>
<i>Crataegus monogyna</i>	<i>Rhamnus cathartica</i>
<i>Coronilla emerus</i>	

et deux espèces peu communes en Vivarais :

<i>Genista cinerea</i>	<i>Juniperus phoenicea</i>
------------------------	----------------------------

Les plantes herbacées fournissent également un lot d'espèces très intéressantes pour nous parce que rares ou absentes en Vivarais :

<i>Aethionema saxatile</i>	<i>Saxifraga aizoon</i>
<i>Bunium bulbocastanum</i>	<i>Kernaria saxatilis</i>
<i>Erigeron polymorphus</i>	<i>Epilobium rosmarinifolium</i>
<i>Centranthus calcitrapa</i>	<i>Potentilla caulescens</i>

A signaler *Phyteuma charmelii* (absente en Ardèche, assez rare en France)

D'autres plantes plus banales :

<i>Papaver sp.</i>	<i>Tanacetum corymbosum</i>
<i>Helianthemum sp.</i>	<i>Silene conica</i>
<i>Helianthemum canum</i>	<i>Myosotis sp.</i>
<i>Hieracium sp.</i>	<i>Rumex scutatus</i>
<i>Arabis turrita</i>	<i>Veronica sp.</i>
<i>Anthyllis montanum</i>	<i>Asplenium fontanum</i>
<i>Silene italica</i>	<i>Sedum album</i>
<i>Saponaria ocimoides</i>	<i>Sedum nicaeense</i>
<i>Trinia glauca</i>	<i>Asplenium ruta muraria</i>
<i>Arabis muralis</i>	<i>Carex halleriana</i>

<i>Thymus vulgaris</i>	<i>Globularia vulgaris</i>
<i>Thymus serpyllum</i>	<i>Arenaria serpyllifolia</i>
<i>Sedum basiphyllum</i>	<i>Saxifraga tridactylites</i>
<i>Asplenium trichomanes</i>	<i>Arabis hirsuta</i>
<i>Helleborus foetidus</i>	<i>Bromus mollis</i>
<i>Stachys recta</i>	<i>Bromus tectorum</i>
<i>Thalictrum minus</i>	<i>Bromus erectus</i>
<i>Lépidium campestre</i>	<i>Helianthemum apenninum</i>
<i>Raphanus raphanistrum</i>	

III. - PRAIRIE

Localisation : Drôme, PLAN de BAIX, plateau du Vellan, 900 m, sur calcaire.
Relevé J.P. MANDIN et B.M. DESCOINGS n° 521.

Sur le replat qui termine la montée précédente, une prairie naturelle dont nous n'avons pas fait une analyse complète, nous a livré les espèces suivantes :

<i>Rhinanthus alectorolophys</i>	<i>Papaver dubium</i>
<i>Lithospermum arvense</i>	<i>Arrhenatherum alatum</i>
<i>Geranium pyrenaicum</i>	<i>Lycopsis arvensis</i>
<i>Anchusa sp.</i>	<i>Malva rotundifolia</i>
<i>Laburnum anagyroides</i>	<i>Vicia onobrychioides</i>
<i>Lathyrus sphaericus</i>	<i>Vicia sativa</i>
<i>Lathyrus inconspicuus</i>	<i>Vicia cracca</i>
<i>Trinia glauca</i>	<i>Vicia pannonica</i>
<i>Cerastium arvense</i>	<i>Vicia disperma</i>

IV - LANDE

Localisation : Drôme, PLAN de BAIX, croix du Vellan, à l'extrémité sud du plateau du Vellan. Alt. 900 m environ, sur calcaire. Relevé J.P. MANDIN et B.M. DESCOINGS n° 520.

Les rebords de la falaise où la roche affleure largement, portent une lande maigre, mais d'un intérêt certain grâce, en particulier, à la présence de :

<i>Ephedra major</i>	<i>Juniperus phoenicea</i>
<i>Sempervivum tectorum</i>	<i>Minuartia rostrata</i>
<i>Tunica saxifraga</i>	<i>Stipa pennata</i>

qu'accompagnaient :

<i>Dianthus caryophyllus</i>	<i>Bupleurum baldense</i>
<i>Koeleria cristata</i>	<i>Rhinanthus minor</i>

V... - CHUTE DE LA PISSOIRE

Localisation : Drôme, OMBLEZE, gorges d'Ombèleze, près de la cascade de la Pissaire. Alt. 580 m. Relevé J.P. MANDIN et B.M. DESCOINGS n° 522.

Dans les gorges étroites, fraîches et humides de l'Ombèleze, la chute de la Pissaire, outre son aspect touristique, ne peut manquer de retenir le botaniste par les espèces remarquables qui s'y développent.

Nous n'avons noté que les plus marquantes sur les talus très humides :

<i>Saxifraga rotundifolia</i>	<i>Angelica sylvestris</i>
<i>Aceras anthropophora</i>	<i>Scolopendrium vulgare</i>
<i>Scrofularia aquatica</i>	<i>Alliaria officinalis</i>

sur un replat au pied de la falaise :

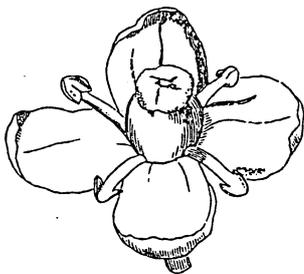
<i>Tetragonolobus siliquosus</i>	<i>Silene nutans</i>
<i>Buphtalmum salicifolium</i>	<i>Phyteuma charmelii</i>
<i>Epipactis sp.</i>	<i>Calamagrostis argentea</i>
<i>Salvia glutinosa</i>	

et le très bel *Echinops sphaerocephalus*

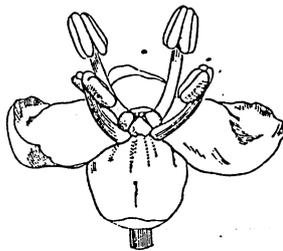
sur une paroi rocheuse humide :

Linaria sp.
Equisetum sp.
Pinguicula vulgaris

B.M. DESCOINGS
J.P. MANDIN



Houx ♀.
Fleur à étamines avortées. (x.)



Houx ♂.
Fleur à pistil avorté. (x.)



Panicaut maritime.

COMPTE RENDU d'HERBORISATIONS

STAGE sur la CORNICHE de l'EYRIEUX - 6 - 8 juin 1987

Le secteur écologique des Boutières est l'un des plus vastes du Vivarais. Bordé au sud par le plateau du Coiron et la crête de MEZILHAC, se limitant au nord au pied du Massif du Pilat, il longe pratiquement le Rhône à l'est, n'en étant séparé que par l'étroite bande de la Côte du Rhône, et s'arrête à l'ouest au rebord des Plateaux vellaves.

Ce grand ensemble, marqué par de grands caractères écologiques homogènes (roche-mère, sol, climat, mode d'occupation humaine, végétation), recouvre cependant d'importantes nuances qui s'échelonnent selon un gradient altitudinal orienté d'est en ouest.

Un autre facteur marquant est induit par les très sensibles influences climatiques d'origine méditerranéenne qui, à partir de la vallée du Rhône, pénètrent plus ou moins profondément dans les petites vallées boutiérotes creusées par les affluents ardéchois du Rhône. De sorte que, à l'intérieur de ce secteur écologique des Boutières, il est possible de distinguer plusieurs unités écologiques de moindre importance : le plateau d'ANNONAY, au nord, le plateau de VERNOUX au centre, que l'on englobe parfois ensemble sous le terme de Haut-Vivarais, et, au sud de l'Eyrieux, les pentes nord de la crête de MEZILHAC ou Boutières au sens strict de certains géographes.

Le plateau de VERNOUX qui nous occupe ici, offre lui aussi un contraste marqué entre ses marges sud (vallée de l'Eyrieux) et est (vallée du Rhône), soumises aux influences méditerranéennes, et le plateau lui-même au climat plus typiquement atlantique.

Le cheminement suivi par le stage, entre SAINT-LAURENT-du-PAPE et le col du Mont Reynaud, constitue une sorte de transect parcourant les différentes formes du relief et les principaux aspects de la végétation. Dans la vallée de l'Eyrieux, protégée des vents du nord, ouverte vers l'est, la méditerranéité du micro-climat est immédiatement traduite dans le paysage par la chênaie verte ; tandis que, dès VERNOUX, à quelques kilomètres à vol d'oiseau, on touche déjà la hêtraie atlantique. La modification très rapide de ces influences a déterminé l'apparition de nombreux micro-climats correspondant aux divers accidents du relief.

La végétation et la flore, d'une richesse relativement insoupçonnée, avec un nombre notable d'espèces rares ou peu communes, soulignent ces contrastes.

Nous avons ainsi analysé plusieurs types de formations végétales caractéristiques des principaux milieux. Ces formations participent à plusieurs niveaux de végétation : chênaie verte acidophile méditerranéenne, chênaie pubescente de l'étage collinéen, pinèdes à Pin sylvestre et jusqu'à la hêtraie de l'étage sub-montagnard.

Dans la pratique, on retiendra les quelques espèces qui par leur échelonnement dans l'espace, et selon un gradient altitudinal croissant, permettent un repérage aisé des limites climatiques :

- . du bord de l'Eyrieux jusqu'à mi-pente du flanc nord de la vallée : le Chêne vert dominant avec quelques méditerranéennes typiques :
- . sur la partie supérieure des pentes : un mélange de Chêne vert et de Chêne pubescent, ce dernier dominant entièrement sur le rebord du plateau ;
- . dans le sud-est du plateau de VERNOUX : le Chêne pubescent et le Châtaignier, avec l'Ajonc (*Ulex europaeus*) qui forme des landes acérées ;
- . partout sur le plateau, le Pin sylvestre dont le large développement doit être interprété plus comme un élément de la dynamique de la végétation que comme un marqueur climatique ;
- . dans l'ouest et le nord-ouest du plateau : le Hêtre, le Bouleau et les Chênes, hybrides entre *Quercus pubescens* et *Quercus sessiliflora*.

D'une certaine manière, le transect parcouru représente un raccourci original du phénomène général de l'étagement des végétations auquel le Vivarais nous a habitués.

1. - CHENAIE VERTE

Localisation : SAINT-LAURENT-du-PAPE, route départementale D 266, au croisement vers le château de Brion. Long. 2,697 gr, lat. 49,812 gr, alt. 210 m. Sur micaschistes. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 502.

Ce relevé donne un exemple de cette chênaie verte acidophile qui couvre d'un manteau assez régulier et dense les flancs de la vallée de l'Eyrieux à son adret.

Ici, sur ces fortes pentes, peu de traces de mises en culture, ce qui permet de supposer que la forêt est d'origine. Son exploitation par l'homme pour la production de bois de feu ou de piquets a transformé les fûtaies initiales en taillis d'aspect très varié. Dans les bois de coupe relativement récente, les tiges sont encore peu élevées, branchues, tortueuses, avec une densité qui rend la pénétration difficile. La faible profondeur du sol peut également intervenir comme facteur limitant de la croissance.

Ailleurs, on peut rencontrer des peuplements plus ouverts, aux arbres de 10-12 mètres de hauteur, avec un sous-bois assez dégagé permettant une circulation plus aisée. Un âge plus avancé et sans doute une première coupe d'exploitation peuvent expliquer cette structure. Le boisement analysé paraît être au stade intermédiaire entre ces deux extrêmes.

Naturellement, les Chênes dominent exclusivement dans la strate supérieure ; le Chêne vert (*Quercus ilex*), avec un recouvrement de 80 %, et le Chêne blanc (*Quercus pubescens*) avec seulement 10 %.

La strate moyenne comporte plusieurs espèces qui forment le sous-bois arbustif avec des sujets qui souvent dépassent les 2 mètres :

<i>Viburnum tinus</i>	<i>Buxus sempervirens</i>
<i>Cytisus purgans</i>	<i>Prunus mahaleb</i>
<i>Pyrus amygdaliformis</i>	<i>Juniperus communis</i>
<i>Arbutus unedo</i>	<i>Lonicera xylosteum</i>
<i>Rosa sp.</i>	

La strate herbacée, forcément très ouverte (15 % de recouvrement) ne recèle qu'un nombre limité d'espèces :

<i>Teucrium scorodonia</i>	<i>Asplenium trichomanes</i>
<i>Galium aparine</i>	<i>Hedera helix</i>
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>	<i>Polypodium vulgare</i>
<i>Rubia peregrina</i>	<i>Luzula campestris</i>
<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Limodorum abortivum</i>
<i>Myosotis arvensis</i>	<i>Calluna vulgaris</i>
<i>Genista pilosa</i>	<i>Teucrium chamaedrys</i>
<i>Lampsana communis</i>	<i>Brachypodium sylvaticum</i>

On notera la présence intéressante de l'Orchidée *Limodorum abortivum*, plante violette, non chlorophyllienne, assez fréquente dans ce type de formation.

2. - FORMATION HERBACEE

Localisation : SAINT-LAURENT-du-PAPE, route départementale D 266, à Brion, au pont d'où part le chemin conduisant au château. Long. 2,697 gr, lat. 49,812 gr, alt. 210 m. Sur micaschistes. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 501.

Les talus en bordure de la route et du chemin, les lisières de la chênaie, montrent une formation herbacée dense, non structurée, qu'il est difficile de qualifier de prairie ou de pelouse. Il s'agit plutôt d'une formation rudérale stabilisée bien installée sur un micro-relief fixé.

La grande richesse floristique qu'elle offre traduit le micro-climat de la station, à la fois chaude mais relativement humide, partiellement ombragée, mais bénéficiant par places d'un ensoleillement non négligeable.

Quelques espèces ligneuses, le plus souvent à l'état de jeunes plants :

<i>Quercus ilex</i>	<i>Buxus sempervirens</i>
<i>Quercus pubescens</i>	<i>Cytisus purgans</i>
<i>Sorbus domestica</i>	<i>Celtis australis</i>
<i>Viburnum tinus</i>	

Quelques espèces ligneuses basses (suffrutex) :

<i>Cistus salvifolius</i>	<i>Genista pilosa</i>
<i>Calluna vulgaris</i>	<i>Clematis vitalba</i>

Vient ensuite un important cortège d'espèces herbacées ou sous-ligneuses, réparties un peu au hasard et sans qu'apparaissent de dominantes :

<i>Bromus erectus</i>	<i>Dactylis glomerata</i>
<i>Festuca cf glauca</i>	<i>Brachypodium sylvaticum</i>
<i>Sanguisorba minor</i>	<i>Campanula rapunculus</i>
<i>Sedum reflexum</i>	<i>Vicia sativa</i>
<i>Plantago recurvata</i>	<i>Cynosurus echinatus</i>
<i>Vulpia sp.</i>	<i>Rubia peregrina</i>
<i>Thymus serpyllum</i>	<i>Saponaria ocimoides</i>
<i>Trifolium campestre</i>	<i>Vicia disperma</i>
<i>Ranunculus bulbosus</i>	<i>Andryala integrifolia</i>
<i>Aira caryophyllea</i>	<i>Brunella laciniata</i>
<i>Rumex pulcher</i>	<i>Trifolium glomeratum</i>
<i>Bromus sterilis</i>	<i>Medicago arabica</i>
<i>Poa annua</i>	<i>Agrostis alba</i>
<i>Tuberaria guttata</i>	<i>Lathyrus sphaericus</i>
<i>Asplenium trichomanes</i>	<i>Teucrium chamaedrys</i>
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>	<i>Lampsana communis</i>
<i>Galium corrudifolium</i>	<i>Luzula campestris</i>
<i>Veronica cymbalaria</i>	<i>Myosotis micrantha</i>
<i>Trisetum flavescens</i>	<i>Lotus corniculatus</i>
<i>Bromus mollis</i>	<i>Scleropoa rigida</i>
<i>Trifolium arvense</i>	<i>Silene italica</i>
<i>Trifolium striatum</i>	<i>Hieracium gr. murorum</i>
<i>Sedum album</i>	<i>Cerastium cf pumilum</i>

Au total, des plantes plutôt banales, parmi lesquelles il convient toutefois de souligner la peu fréquente Cistacée : *Tuberaria guttata*.

3. - LANDE A CISTE

Localisation : SAINT-LAURENT-du-PAPE, route D 266, à l'est de Brion, vers GILHAC. Long. 2,704 gr, lat. 49,811 gr, alt. 230 m. Sur mica-schistes. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 503.

En bordure de route, sur les rochers ou des sols très peu profonds, en situation un peu ombragée, une longue station du magnifique Ciste à feuilles de Laurier (*Cistus laurifolius*) en pleine floraison.

Cet arbrisseau ligneux, au port tortueux, est, pour l'Ardèche, une espèce rare, ne possédant qu'un petit nombre de stations, toutes situées dans cette partie des Boutières. Fort heureusement, les populations de Ciste sont vastes et paraissent dotées d'un dynamisme conquérant.

A l'époque où la culture occupait toutes les terres ouvertes, le Ciste à feuilles de Laurier devait se maintenir dans des stations étroites, sur les rochers, dans les situations chaudes abritées des vents froids du nord. Avec la déprise agricole, on observe une très nette expansion de ce Ciste qui s'installe comme une espèce pionnière sur d'anciennes cultures (vignes par exemple), mais aussi sur des coupes à blanc de chânaie. Il présente en cela un comportement assez voisin du rare Ciste de Pouzolz (*Cistus varius*).

Sur les maigres roches de micaschistes, nous avons noté comme compagnes du Ciste à feuilles de Laurier les quelques espèces suivantes :

<i>Trifolium campestre</i>	<i>Hieracium pilosella</i>
<i>Trifolium arvense</i>	<i>Jasione montana</i>
<i>Thymus serpyllum</i>	<i>Cistus salvifolius</i>
<i>Silene armeria</i>	<i>Cynosurus echinatus</i>
<i>Nardurus halleri</i>	<i>Sedum reflexum</i>
<i>Aira caryophylllea</i>	<i>Trifolium glomeratum</i>
<i>Bromus sterilis</i>	<i>Avena barbata</i>
<i>Bromus squarrosus</i>	<i>Psoralea bituminosa</i>
<i>Rosa sp.</i>	

4. - FRICHE SUR ANCIENNE VIGNE

Localisation : SAINT-LAURENT-du-PAPE, route D 266, à l'est de Brion, vers GILHAC. Long. 2,703 gr, lat. 49,812 gr, alt. 240 m. Sur micaschistes. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 504.

Au milieu de la chânaie, sur une pente assez forte et en orientation sud-est, une ancienne vigne à l'abandon, largement envahie par la friche et les buissons attira notre attention par le rouge profond des floraisons de *Silene armeria*.

Les plants de vigne, des hybrides selon toute vraisemblance, sont retournés à l'état sauvage de lianes rampantes. Les ligneux sont déjà bien installés, avec principalement :

Quercus ilex
Rosa sp.
Cistus laurifolius

Le tapis herbacé assez fermé (70 % de recouvrement) nous réserva d'agréables surprises avec en particulier quelques espèces typiques des milieux acides :

<i>Silene armeria</i>	<i>Sedum hirsutum</i>
<i>Stenactis annua</i>	<i>Nardurus halleri</i>

qu'accompagnaient d'autres espèces plus banales :

<i>Vicia lutea</i>	<i>Dactylis glomerata</i>
<i>Sedum reflexum</i>	<i>Tragopogon sp.</i>
<i>Trifolium campestre</i>	<i>Aira caryophyllea</i>
<i>Trifolium arvense</i>	<i>Campanula ranunculoides</i>
<i>Filago sp.</i>	<i>Bromus squarrosus</i>
<i>Reichardia picrioides</i>	<i>Andryala integrifolia</i>
<i>Anagallis arvensis</i>	<i>Hypericum perforatum</i>
<i>Chondrilla juncea</i>	<i>Stenactis annua</i>
<i>Orlaya grandiflora</i>	<i>Papaver rhoeas</i>

5. - FORMATION RUDERALE HUMIDE

Localisation : SAINT-LAURENT-du-PAPE, route D 266 vers GILHAC, à l'est du Serre de Pepeyrier. Long. 2,705 gr, lat. 49,820 gr, alt. 300 m. Sur gneiss et micaschistes. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 505.

Sur un talus rocheux et suintant se développe une formation herbacée hétérogène, mais qui tranche agréablement sur les monotones landes à Genêt purgatif des environs. Ici non plus, pas de structure dans la formation, ni d'espèces dominantes.

A noter comme plantes intéressantes : le *Ranunculus monspeliacus* peu commun, le *Centranthus calcitrapa*, également peu fréquent. Et un cortège limité, comprenant en particulier :

<i>Stachys recta</i>	<i>Geranium columbinum</i>
<i>Cystopteris fragilis</i>	<i>Petrorrhagia saxifraga</i>
<i>Conopodium majus</i>	<i>Lampsana communis</i>
<i>Alliaria officinalis</i>	<i>Poa nemoralis</i>
<i>Epilobium collinum</i>	<i>Bromus sterilis</i>
<i>Mentha rotundifolia</i>	<i>Geum urbanum</i>
<i>Rubus sp.</i>	<i>Torilis sp.</i>
<i>Asplenium trichomanes</i>	<i>Prunus mahaleb</i>
<i>Barbarea verna</i>	<i>Carex pairaei</i>
<i>Plantago recurvata</i>	<i>Viola tricolor</i>
<i>Centaurea pectinata</i>	<i>Lonicera etrusca</i>

6. - PELOUSE A GENEVRIER

Localisation : SAINT-LAURENT-du-PAPE, route D 266, vers GILHAC, épingle à cheveu à l'est du Serre de Pepeyrier. Long. 2,710 gr, lat. 49,805 gr, alt. 400 m. Sur micaschistes. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 506.

Le haut des pentes, au-dessus de la chênaie est occupé par des landes et des pelouses. Autrefois zone de pâturage au sol maigre et peu profond, desséché en été, ces terrains retournent lentement vers un stade boisé, mais en passant pour un long temps par la phase intermédiaire des landes à Genêts (Genêt à balai ou Genêt purgatif), d'un intérêt floristique le plus souvent limité.

La pelouse rase analysée ici présente une originalité d'aspect certaine, par le fait que la strate ligneuse est constituée entièrement de Genévrier oxycèdre, avec un recouvrement de 20 %. La strate moyenne des ligneux bas ne comprend que quelques Genêts purgatifs et des Eglantiers.

Le tapis herbacé, quant à lui, recèle des espèces peu fréquentes, plus ou moins saxicoles, qui font l'intérêt de cette formation thermophile :

<i>Anthemis cotula</i>	<i>Potentilla argentea</i>
<i>Anarrhinum bellidifolium</i>	<i>Aegilops ovata ssp. triaristata</i>
<i>Vulpia dertonensis</i>	<i>Crucianella angustifolia</i>
<i>Achillea odorata</i>	

Nous avons également noté :

<i>Eryngium campestre</i>	<i>Thymus serpyllum</i>
<i>Plantago recurvata</i>	<i>Trifolium stellatum</i>
<i>Stachys recta</i>	<i>Plantago lagopus</i>
<i>Bromus mollis</i>	<i>Teesdalea nudicaulis</i>
<i>Vicia lutea</i>	<i>Statice plantaginea</i>
<i>Trifolium incarnatum</i>	<i>Convolvulus cantabricus</i>
<i>Festuca ovina</i>	<i>Vulpia bromoides</i>
<i>Poa bulbosa</i>	<i>Erodium cicutarium</i>
<i>Echium vulgare</i>	<i>Orlaya grandiflora</i>
<i>Geranium molle</i>	<i>Hieracium pilosella</i>
<i>Ononis spinosa</i>	<i>Galium molugo</i>
<i>Anthoxantum odoratum</i>	<i>Bromus sp.</i>

7. - FORMATION SAXICOLE

Localisation : SAINT-LAURENT-du-PAPE, chemin entre la D 266 et BEAUCHASTEL, avant le ruisseau de Thouac. Long. 2,710 gr, lat. 49,824 gr, alt. 390 m. Sur micaschistes. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 507.

Un ancien chemin de charrette qui descend rapidement vers la vallée, coupe les pentes et crée de forts talus rocheux sur lesquels se sont installées des formations saxicoles variées.

Celle que nous avons examinée là offre une grande richesse floristique, avec des espèces assez typiquement saxicoles et d'autres plus banales. De fait, le cortège est très voisin de celui qu'ont donné les stations précédentes (lande, friche, formation rudérale) et l'on y retrouve en particulier les mêmes espèces thermophiles.

<i>Asplenium septentrionale</i>	<i>Senecio adonidifolius</i>
<i>Muscari comosum</i>	<i>Genista pilosa</i>
<i>Silene italica</i>	<i>Polypodium vulgare</i>
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>	<i>Plantago recurvata</i>
<i>Centaurea pectinata</i>	<i>Umbilicus rupestris</i>
<i>Anthericum liliago</i>	<i>Teucrium scorodonia</i>
<i>Campanula rotundifolia</i>	<i>Teesdalea nudicaulis</i>
<i>Vincetoxicum officinale</i>	<i>Linaria striata</i>
<i>Acer campestre</i>	<i>Ranunculus bulbosus</i>
<i>Geranium robertianum</i>	<i>Vicia sativa</i>
<i>Festuca glauca</i>	<i>Sedum reflexum</i>
<i>Vicia lutea</i>	<i>Tuberaria guttata</i>

<i>Sherardia arvensis</i>	<i>Alyssum allyssoides</i>
<i>Lactuca perennis</i>	<i>Arabidiopsis thaliana</i>
<i>Teucrium chamaedrys</i>	<i>Orlaya grandiflora</i>
<i>Geranium columbinum</i>	<i>Lathyrus sphaericus</i>
<i>Hypericum perforatum</i>	<i>Potentilla argentea</i>
<i>Saponaria ocymoides</i>	<i>Sanguisorba minor</i>
<i>Rubia peregrina</i>	<i>Nardurus halleri</i>
<i>Hieracium pilosella</i>	<i>Aira caryophyllea</i>
<i>Campanula rapunculus</i>	<i>Hypochaeris radicata</i>
<i>Jasione montana</i>	<i>Euphorbia cyparissias</i>
<i>Filago cf gallica</i>	<i>Senecio lividus</i>
<i>Sorbus domestica</i>	<i>Thymus serpyllum</i>
<i>Silene armeria</i>	<i>Anarrhinum bellidifolium</i>
<i>Galium mollugo</i>	<i>Bromus sterilis</i>
<i>Potentilla verna</i>	<i>Cynosurus sp.</i>
<i>Ceterach officinarum</i>	<i>Stachys recta</i>
<i>Helychrysum stoechas</i>	<i>Poa annua</i>
<i>Bromus mollis</i>	<i>Asplenium trichomanes</i>
<i>Ranunculus monspeliacus</i>	<i>Calluna vulgaris</i>
<i>Ruscus aculeatus</i>	<i>Rosa canina</i>
<i>Lathyrus cicera</i>	<i>Plantago lanceolata</i>

8. - GALERIE FORESTIERE

Localisation : BEAUCHASTEL, le long du ruisseau de Thouac, au niveau du pont, chemin entre la route D 266 et BEAUCHASTEL. Long. 2,710 gr, lat. 49,8245 gr, alt. 310 m. Sur micaschistes. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 508.

Le petit ruisseau de Thouac, affluent de l'Eyrieux, a creusé dans la pente déjà raide du flanc de la vallée, une entaille profonde dans laquelle il coule de façon visiblement intermittente. Ce ravin étroit bénéficie d'un microclimat bien particulier, à la fois chaud mais disposant d'une atmosphère humide durant une période de l'année. De plus l'alimentation en eau du sol semble relativement suivie, sauf durant la période estivale. Enfin, le relief très accentué a interdit toute utilisation par l'homme.

Ces conditions privilégiées ont permis l'installation et le maintien d'une végétation arborée dense que, étant donné le relief, on ne peut qualifier de ripisylve, et que nous appellerons un peu pompeusement "galerie forestière", par analogie aux lignes d'arbres qui, dans les savanes africaines, soulignent les écoulements d'eau.

Les ligneux hauts sont évidemment dominants, avec un recouvrement de l'ordre de 85 %. A côté de *Quercus ilex* et de *Quercus pubescens*, on note *Robinia pseudacacia* et *Castanea sativa*, en provenance, le premier des bords de l'Eyrieux, le second des anciens vergers des environs. Le caractère méditerranéen du microclimat est bien marqué par la présence de : *Acer monspessulanum*, *Prunus mahaleb* et surtout *Celtis australis*.

Le sous-bois, bien garni (60 % de recouvrement) rend difficile la pénétration, Il comprend en particulier :

<i>Buxus sempervirens</i>	<i>Hedera helix</i>
<i>Sambucus nigra</i>	<i>Ilex aquifolium</i>
<i>Ruscus aculeatus</i>	

La strate herbacée reste évidemment pauvre à cause du fort couvert et de l'ombre projetée par les strates ligneuses. Nous y avons relevé :

<i>Eupatorium cannabinum</i>	<i>Ranunculus bulbosus</i>
<i>Asplenium trichomanes</i>	<i>Geranium robertianum</i>
<i>Brachypodium phenicoides</i>	<i>Poa memorialis</i>
<i>Solanum dulcamara</i>	<i>Ranunculus ficaria</i>
<i>Barbarea sp.</i>	<i>Equisetum sp.</i>

9. - PELOUSE

Localisation : GILHAC et BRUZAC, autour du château de Pierre Gourde. Long. 2,673 gr, lat. 49,836 gr, alt. 560 m. Sur gneiss. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 511 et B.M. DESCOINGS, n° 601.

Les ruines imposantes du considérable château de Pierre Gourde sont installée sur une sorte d'éperon situé vers la partie supérieure du flanc (côté adret) de la vallée de l'Eyrieux. Ce site, qui domine très largement le pays vers le sud, est en tout point remarquable et mérite absolument le détour. Les amateurs d'histoire, de vieilles pierres et de paysages ne seront pas déçus. Les botanistes, quant à eux, trouveront dans les pelouses rases qui couvrent les rochers et les maigres sols arénacés une pâture exceptionnelle. Les conditions du milieu expliquent bien l'intérêt de la station.

L'exposition générale au sud et l'influence de la vallée de l'Eyrieux apportent une première tendance chaude et l'existence de biotopes xériques. La situation dégagée non loin du rebord du plateau permet toutefois le passage brutal des vents froids venant du nord-ouest. Enfin, la présence en contre-bas du château d'une ferme consacrée à l'élevage du mouton explique les clôtures et la végétation rase des pelouses sèches servant de terrains de parcours généreusement fumés.

L'hétérogénéité très forte de la macro-station, avec des sols sableux très maigres, des rochers affleurants, des ruines, des creux humides, la pelouse qui domine, quelques bosquets de Buis, détermine l'existence de niches écologiques variées et nombreuses qui abritent, au total, une flore particulièrement abondante et des plus diverses sur le plan des besoins écologiques.

Le substrat géologique constitué de gneiss impose un sol acide, très léger, sablonneux, que les pentes, l'érosion et le surpâturage rendent souvent très mince à squelettique, voire même disparu. D'où, bien sûr, les caractéristiques premières de la flore qui est acidophile et volontiers saxicole ou psammophile. Les conditions xériques du substrat et du climat durant les mois d'été sont, quant à elles, soulignées par la présence d'espèces thermophiles et méditerranéennes.

Enfin, le site de Pierre Gourde abrite plusieurs espèces rares ou peu communes pour le département, parmi lesquelles :

<i>Carduus vivariensis</i>	<i>Tunica saxifraga</i>
<i>ssp. vivariensis</i>	<i>Anthemis cotula</i>
<i>Medicago rigidula</i>	<i>Papaver argemone</i>
<i>Dianthus graniticus</i>	<i>Onopordon acanthium</i>
<i>Papaver dubium</i>	<i>Ranunculus monspeliacus</i>

et encore la très belle et très rare *Gagea saxatilis* dont c'est ici une station nouvelle pour le département, mais qui n'apparaît, fugace, qu'au mois de mars.

Voici enfin, en vrac, la longue liste des espèces observées lors de notre passage ; il faudrait pour être exhaustif y ajouter certaines vernaies déjà disparues et quelques automnales non encore en état.

<i>Plantago recurvata</i>	<i>Aira caryophyllea</i>
<i>Arnoseric minima</i>	<i>Scleranthus annuus</i>
<i>Teesdalea nudicaulis</i>	<i>Veronica agrestis</i>
<i>Galium sp.</i>	<i>Filago gallica</i>
<i>Rumex acetosella</i>	<i>Poa annua</i>
<i>Nardurus halleri</i>	<i>Erodium cicutarium</i>
<i>Euphorbia cyparissias</i>	<i>Hieracium pilosella</i>
<i>Sherardia arvensis</i>	<i>Festuca cf ovina</i>
<i>Potentilla verna</i>	<i>Plantago lagopus</i>
<i>Trifolium campestre</i>	<i>Bromus tectorum</i>
<i>Trifolium incarnatum</i>	<i>Alyssum calycinum</i>
<i>Convolvulus cantabricus</i>	<i>Umbilicus rupestris</i>
<i>Carex pairaei</i>	<i>Arenaria serpyllifolia</i>
<i>Trifolium arvense</i>	<i>Ornithopus perpusillus</i>
<i>Cynosurus echinatus</i>	<i>Sanguisorba minor</i>
<i>Vicia lutea</i>	<i>Bromus mollis</i>
<i>Viola tricolor</i>	<i>Bromus erectus</i>
<i>Spergula pentandra</i>	<i>Galium parisiense</i>
<i>Vicia disperma</i>	<i>Capsella rubella</i>
<i>Tunica prolifera</i>	<i>Vulpia myuros</i>
<i>Hypochoeris glabra</i>	<i>Teucrium chamaedrys</i>
<i>Scleropoa rigida</i>	<i>Artemisia campestris</i>
<i>Lamium amplexicaule</i>	<i>Convolvulus arvensis</i>
<i>Helychrysum stoechas</i>	<i>Ceterach officinarum</i>
<i>Hordeum murinum</i>	<i>Rubus coesius</i>
<i>Parietaria officinalis</i>	<i>Geranium lucidum</i>
<i>Alchemilla argentea</i>	<i>Specularia hybrida</i>
<i>Torilis anthriscus</i>	<i>Carduus tenuiflorus</i>
<i>Asperula cynanchica</i>	<i>Sisymbrium officinale</i>
<i>Biscutella laevigata</i>	<i>Arabidiopsis thaliana</i>
<i>Erophila verna</i>	<i>Ranunculus monspeliacus</i>
<i>Medicago sp.</i>	

10. - PRAIRIE DE FAUCHE

Localisation : GILHAC et BRUZAC, col de GILHAC, au croisement de la route D 266 et du chemin de Pierre Gourde. Long. 2,6775 gr, lat. 49,8465 gr, alt. 519 m. Sur gneiss. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 509.

Les formations végétales soumises fortement à l'action de l'homme ont aussi leur intérêt. Les prairies de fauche ou de pâture sont parmi celles-ci. Selon les conditions du milieu (sol et climat), mais aussi en fonction de l'importance et de la nature des interventions, le tapis végétal, en principe uniquement herbacé, réagit de façon tout à fait significative.

C'est ainsi que la richesse floristique, les caractéristiques biologiques des espèces dominantes, la structure horizontale de la formation, constituent des éléments essentiels de la connaissance du milieu, de l'histoire récente et du devenir de ce type de formation herbacée. L'analyse de la flore permet ici de confirmer ce qu'un premier coup d'oeil suggère.

La nature acide, légère et sablonneuse du sol est immédiatement signalée par la présence de :

<i>Aira caryophylla</i>	<i>Eryngium campestre</i>
<i>Hieracium pilosella</i>	<i>Scleranthus perennis</i>
<i>Spergula pentandra</i>	<i>Cerastium pumilum</i>
<i>Ornithopus perpusillus</i>	<i>Saxifraga granulata</i>
<i>Conopodium majus</i>	

L'absence d'exploitation rationnelle, de fumure, et un état progressif d'abandon remontant à de nombreuses années, sont marqués par les espèces suivantes :

<i>Ononis spinosa</i>	<i>Rumex acetosa</i>
<i>Potentilla argentea</i>	<i>Rhinanthus minor</i>
<i>Thymus serpyllum</i>	<i>Achillea millefolium</i>
<i>Luzula campestris</i>	<i>Heracleum sphondylium</i>
<i>Chrysanthemum leucanthemum</i>	<i>Euphorbia cyparissias</i>
<i>Linaria striata</i>	<i>Digitalis purpurea</i>

On notera aussi la grande richesse floristique (62 espèces) toujours caractéristique des prairies naturelles soumises à une simple économie de cueillette ou laissées à l'abandon. En effet, la fauche régulière, ainsi que l'application de fumure déterminent toujours une sélection assez rigoureuse et laissent apparaître un petit lot d'espèces dominantes appartenant aux Graminées et aux Papilionacées.

Ici, aucune dominante, sinon *Aira caryophylla* (Graminées) sans aucun intérêt pastoral. Les quelques espèces fourragères sont perdues dans la masse et ne donnent pas de production significative :

<i>Trifolium incarnatum</i>	<i>Anthoxanthum odoratum</i>
<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Bromus mollis</i>
<i>Trifolium pratense</i>	<i>Vicia sativa</i>
<i>Holcus lanatus</i>	<i>Arrhenatherum elatius</i>

L'évolution de cette formation se fera rapidement vers la lande à Genêt dès que l'abandon sera devenu total. Les éléments principaux qui constitueront cette lande sont déjà en place :

Festuca ovina
Poa bulbosa
Trifolium campestre
et surtout *Cytisus scoparius*
Rosa micrantha

A côté de celles qui viennent d'être citées, nous avons pu observer un lot important d'espèces ayant des caractéristiques écologiques diverses ou moins bien définies.

<i>Statice plantaginea</i>	<i>Lathyrus vulgare</i>
<i>Lotus corniculatus</i>	<i>Rumex acetosella</i>
<i>Galium mollugo</i>	<i>Trifolium glomeratum</i>
<i>Trisetum flavescens</i>	<i>Convolvulus arvensis</i>
<i>Plantago lanceolata</i>	<i>Veronica agrestis</i>
<i>Vulpia sp.</i>	<i>Muscari comosa</i>
<i>Briza media</i>	<i>Silene inflata</i>
<i>Vicia lutea</i>	<i>Ranunculus bulbosus</i>
<i>Galium verum</i>	<i>Stachys officinalis</i>
<i>Polygala vulgaris</i>	<i>Myosotis micrantha</i>
<i>Taraxacum dens leonis</i>	<i>Orchis morio</i>
<i>Vicia tetrasperma</i>	<i>Knautia arvensis</i>
<i>Senecio silvaticus</i>	<i>Cynosurus cristatus</i>
<i>Ajuga genevensis</i>	

11. - LANDE A PRUNELLIER

Localisation : GILHAC et BRUZAC, col de GILHAC, au croisement de la route D 266 et du chemin de Pierre Gourde. Long. 2,6775 gr, lat. 49,8465 gr, alt. 519 m. Sur gneiss. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 510.

A côté de la prairie analysée ci-dessus, et sur une pente orientée ouest, une intéressante formation retint notre attention. Sur des sols anciennement cultivés, une friche herbeuse s'est installée et fut très rapidement envahie par le Prunellier. Celui-ci a ainsi constitué une formation très spectaculaire, pratiquement impénétrable, et qu'il conviendrait même de qualifier de fourré épineux plutôt que de lande.

Il faut remarquer ici le comportement un peu particulier du Prunellier. Normalement cette espèce se développe lentement sur des milieux difficiles, rocheux ou marneux, et participe à l'installation des landes sur les terres abandonnées. Ce schéma est classique en Bas-Vivarais ou en Cévennes. Par contre, dans des secteurs plus frais et plus humides, comme le Coiron et les Boutières, sur des sols basaltiques ou sur d'anciennes cultures, le Prunellier peut manifester un dynamisme actif et jouer un rôle de colonisateur.

Le type de formation obtenu correspond à celui que nous avons analysé. Il est destiné à disparaître lentement sous le couvert des ligneux hauts qui ne manquent jamais de se développer.

Dans le cas présent, on note deux espèces dominantes :

Prunus spinosa (80 % de recouvrement)
Rosa micrantha (10 %)

et trois compagnes concurrentes :

Quercus pubescens
Pyrus amygdaliformis
Cytisus purgans

Malgré le couvert dense, une petite strate herbacée existe qui traduit à la fois la nature antérieure de la formation (une pelouse sur friche) et le caractère relativement récent de la transformation en fourré :

Vicia disperma
Arrhenatherum elatius
Galium mollugo
Carex pairaei
Trifolium ochroleucum
Lolium perenne

Myosotis arvensis
Rubus sp.
Vicia sativa
Vicia lutea
Orobanche caryophyllacea
Carduus nigrescens
ssp. vivariensis

12. - LANDE A AJONC

Localisation : GILHAC et BRUZAC, route D 266, entre les Ubacs et Lardoix, au sud du Moulin à Vent. Long. 2,649 gr, lat. 49,8645 gr, alt. 620 m. Sur gneiss. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 512.

Ulex europaeus, l'Ajonc, buisson extrêmement épineux et vulnérant, magnifique au printemps dans sa floraison jaune d'or, n'est pas une plante commune en Vivarais. Espèce océanique et familière des landes dans l'ouest de la France, l'Ajonc recherche des sols légers et acides, craint les grands froids et la sécheresse estivale. On ne le rencontre pratiquement dans notre département que sur le plateau de VERNOUX où le climat local paraît bien lui convenir. En effet, dans cette partie du secteur écologique des Boutières, l'Ajonc a pris un développement inattendu, déjà important, et qui a toutes les chances de s'étendre encore.

Au temps de l'agriculture florissante, il devait se maintenir difficilement sur quelques friches et terrains découverts. La forte déprise humaine a laissé vacantes d'importantes surfaces de terres agricoles de mauvaise ou moyenne qualité. Deux espèces à fort dynamisme s'en sont emparé en concurrence, le Pin sylvestre et l'Ajonc, le premier dominant toutefois largement. C'est ainsi que l'on rencontre des surfaces de terres, prairies et pâtures transformées en quelques années en une lande extrêmement dense et totalement impénétrable, formée exclusivement d'*Ulex*. Inutile de dire que la récupération de ces sols pose quelques problèmes et ne pourrait être réalisée que mécaniquement.

Toutefois, ces landes apparemment invincibles sont fragiles à la longue. Au milieu d'elles peuvent germer des Pins sylvestres dont l'ombrage, à partir d'une certaine densité, finira par faire s'étioler et périr les Ajoncs, espèce de lumière. Un autre facteur limite l'expansion d'*Ulex* en dehors de la zone où on le connaît actuellement ; il s'agit du froid hivernal que les plantes supportent très mal et qui les grille sur pied. On devine ainsi, par ces quelques indications écologiques, le devenir de l'Ajonc : une aire d'expansion potentielle importante mais limitée par le climat, dépendant directement de la déprise humaine, et dans laquelle la plante subit la concurrence active du Pin sylvestre.

La formation végétale que nous avons analysée donne un très bon exemple de ces landes récentes mais au devenir incertain. L'espèce dominante est évidemment *Ulex europaeus*, avec 80 % de recouvrement.

Dans la même strate se trouvent plusieurs ligneux dont certains participeront au développement d'une strate supérieure :

Pinus sylvestris
Sorbus aria
Crataegus monogyna
Cytisus scoparius

Castanea sativa
Sorbus domestica
Rosa canina

Le tapis herbacé est très ouvert (25 % de recouvrement) et offre une certaine diversité floristique qui trahit les antécédents de friche de la parcelle. Pour la plupart il s'agit d'espèces banales :

<i>Euphorbia cyparissias</i>	<i>Barbarea verna</i>
<i>Reseda phyteuma</i>	<i>Rumex acetosella</i>
<i>Polygala vulgaris</i>	<i>Echium vulgare</i>
<i>Teucrium scorodonia</i>	<i>Helianthemum nummularium</i>
<i>Thesium divaricatum</i>	<i>Thymus serpyllum</i>
<i>Plantago recurvata</i>	<i>Senecio silvaticus</i>
<i>Teucrium chamaedrys</i>	<i>Jasione montana</i>
<i>Senecio adonidifolius</i>	<i>Centaurea pectinata</i>
<i>Achillea millefolium</i>	<i>Sanguisorba minor</i>
<i>Arabidiopsis thaliana</i>	<i>Hypericum perforatum</i>
<i>Conopodium majus</i>	<i>Juncus conglomeratus</i>
<i>Sedum reflexum</i>	<i>Muscari comosum</i>

à côté desquelles on notera cependant :

<i>Carduus vivariensis</i>	<i>Potentilla rupestris</i>
<i>Ranunculus paludosus</i>	<i>Asplenium septentrionale</i>
<i>Dianthus graniticus</i>	<i>Orchis coriophora</i>

13. - PRAIRIE MARECAGEUSE

Localisation : VERNOUX, à l'est du col du Mont Reynaud, à côté de la ferme de Prémaure. Long. 2,527 gr, lat. 49,936 gr, alt. 800 m. Sur gneiss. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 513.

Les zones marécageuses sont toujours intéressantes car, constituant un biotope très particulier, elles recèlent des espèces hygrophiles et subaquatiques parfois peu fréquentes.

Juste en dessous de la ferme de Prémaure, s'étend une vaste prairie pâturée par des chevaux et dans laquelle s'écoule en permanence une grosse source. Un large borbier s'est ainsi installé, avec un sol plus ou moins détrempé, parfois gorgé d'eau et même ruisselant. Des débuts de tourradons se sont formés avec de petits trous d'eau et des Sphaignes.

Les différences d'engorgement en eau du sol créent des micro-milieus distincts entre lesquels se répartissent les plantes, toutes herbacées, en fonction de leur écologie propre vis à vis de l'eau. Au total un cortège important d'espèces dont un bon nombre d'hygrophiles ou de turbicoles.

On notera en premier lieu plusieurs espèces peu communes :

<i>Stellaria uliginosa</i>	<i>Myosotis scorpioides ssp. palustris</i>
<i>Callitriche sp.</i>	<i>Ranunculus flammula</i>
<i>Lotus uliginosus</i>	<i>Pedicularis sylvatica</i>

deux Orchidées : *Orchis laxiflora* et *Orchis maculata*, ainsi que quelques *Carex* dont *Carex hirta* et des Joncacées non déterminées (*Juncus* et *Luzula*).

Vient ensuite un lot d'espèces courantes :

<i>Ajuga reptans</i>	<i>Galium cruciata</i>
<i>Centaurea nigra</i>	<i>Glyceria fluitans</i>
<i>Polystichum filix mas</i>	<i>Ranunculus acer</i>
<i>Poa trivialis</i>	<i>Veronica chamaedrys</i>
<i>Holcus lanatus</i>	<i>Anthoxanthum odoratum</i>
<i>Tragopogon pratensis</i>	<i>Geranium pyrenaicum</i>
<i>Rumex acetosa</i>	<i>Trifolium repens</i>
<i>Achillea millefolium</i>	<i>Trifolium pratensis</i>
<i>Veronica beccabunga</i>	<i>Cardamine pratensis</i>
<i>Chrysanthemum leucanthemum</i>	<i>Cynosurus cristatus</i>
<i>Plantago lanceolata</i>	<i>Brunella vulgaris</i>
<i>Lychnis flos cuculi</i>	<i>Succisa proemorsa</i>
<i>Briza media</i>	<i>Carum verticillatum</i>
<i>Mentha rotundifolia</i>	

14. - FORMATION HYGROPHILE

Localisation : VERNOUX, route entre D 2 et Saint-Appolinaire-de-Rias, à l'est du Serpollet. Long. 2,510 gr, lat. 49,923 gr, alt. 660 m. Sur gneiss. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 515.

Il s'agit là d'un milieu assez répandu, mais qui paraissait présenter une richesse floristique notable.

Dans une châtaigneraie propre, coule un ruisseau barré donnant un petit plan d'eau, puis un écoulement libre dans un petit ravin un peu boisé. Dans ce ravin, les ligneux hauts assurent environ 70 % de recouvrement, avec :

<i>Castanea sativa</i>	<i>Alnus glutinosa</i>
<i>Fagus sylvatica</i>	<i>Betula verrucosa</i>
<i>Quercus sessiliflora</i>	

qui traduisent par leur présence certaines des tendances climatiques de la région (Hêtre, Bouleau, Chêne).

Le tapis herbacé assez ouvert (10 %) recèle une bonne liste d'espèces :

<i>Urtica dioica</i>	<i>Ranunculus acer</i>
<i>Athyrium filix femina</i>	<i>Oxalis acetosella</i>
<i>Potentilla tormentilla</i>	<i>Cirsium palustre</i>
<i>Aspidium filix mas</i>	<i>Ranunculus bulbosus</i>
<i>Deschampsia flexuosa</i>	<i>Teucrium scorodonia</i>
<i>Vaccinium myrtillus</i>	<i>Lonicera periclymenum</i>
<i>Myosotis arvensis</i>	<i>Anthoxanthum odoratum</i>
<i>Pteridium aquilinum</i>	<i>Veronica officinalis</i>
<i>Digitalis purpurea</i>	<i>Ranunculus ficaria</i>
<i>Mentha sp.</i>	

à côté desquelles il faut noter plus spécialement :

<i>Lysimachia nemorum</i>	<i>Veronica beccabunga</i>
<i>Circaea lutetiana</i>	<i>Lotus uliginosus</i>
(peu commune)	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>

15. - BOIS DE PINS SYLVESTRES

Localisation : SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON, route reliant ALLIANDRE à SAINT-MAURICE. Long. 2,502 gr, lat. 49,836 gr, alt. 600 m. Sur gneiss. Relevé Société Botanique de l'Ardèche, n° 514.

Sur les pentes rocailleuses qui forment le flanc nord de la vallée de l'Eyrieux, le Pin sylvestre a souvent envahi les pâtures ou les châtaigneraies abandonnées. Se sont ainsi constitués des boisements hétérogènes, laissés à eux-mêmes, non jardinés ou exploités, mais qui subissent parfois des coupes à blanc.

L'exemple présent est assez typique de ces boisements qui se caractérisent le plus souvent par la pauvreté et la banalité de la flore.

La strate supérieure, avec 80 % de recouvrement, comprend :

<i>Pinus sylvestris</i>	<i>Castanea sativa</i>
<i>Quercus ilex</i>	<i>Pseudotsuga menziesii</i>
<i>Quercus pubescens</i>	<i>Fraxinus exelsior</i>

Dans le sous-bois ouvert (13 % de recouvrement), on peut noter :

<i>Cytisus purgans</i>	<i>Buxus sempervirens</i>
<i>Crataegus monogyna</i>	<i>Sorbus domestica</i>
<i>Amelanchier rotundifolia</i>	<i>Sorbus aria</i>
<i>Juniperus communis</i>	

Le tapis herbacé également très ouvert, n'offre qu'un cortège limité d'espèces communes, acidophiles, caractéristiques des landes maigres et des rocailles sur roches métamorphiques (gneiss, granites).

<i>Luzula sp.</i>	<i>Festuca cf ovina</i>
<i>Hieracium cf murorum</i>	<i>Sedum reflexum</i>
<i>Silene italica</i>	<i>Deschampsia flexuosa</i>
<i>Silene nutans</i>	<i>Hedera helix</i>
<i>Teucrium scorodonia</i>	<i>Aspidium filix mas</i>
<i>Rubus sp.</i>	<i>Polypodium vulgare</i>
<i>Calluna vulgaris</i>	<i>Asplenium adianthum nigrum</i>
<i>Stellaria media</i>	<i>Arabis turrita</i>
<i>Hieracium sp.</i>	<i>Geranium sp.</i>

B.M. DESCOINGS

ACTIVITES du TRIMESTRE

. SORTIE du dimanche 12 avril

Elle se déroula dans le Gard, non loin de la rivière Cèze, sur le territoire de la petite commune de CORNILLON. Après les fortes pluies des jours précédents, un mistral plutôt vif et frais le matin avait fort heureusement dégagé le ciel. Une quinzaine de participants purent ainsi reprendre contact en ce début de saison avec une flore méditerranéenne déjà fleurie et la bonne surprise de plusieurs espèces très intéressantes.

. COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SITES (16 avril)

La Société fut représentée à la réunion de cette Commission par notre permanent C. RACCA.

. VISITE au Siège de la Société (17 avril)

Le vendredi 17 avril, Gérard CLAYES fit faire à un groupe de personnes suivant son stage nature à VOGUE, une visite commentée du Siège de la Société. Le Président présenta en détail nos activités et le domaine de recherche dans lequel nous travaillons, avec différents exemples de résultats.

. SORTIE du dimanche 3 mai

Elle eut pour cadre le sentier botanique que notre Société a mis en place à SAINT-JEAN-CHAMBRE, près de VERNOUX. Un temps d'abord très pluvieux, puis froid et venté, nous accompagna et modifia l'ordonnance initiale de la journée. La matinée fut ainsi consacrée à un parcours du sentier. Un rayon de soleil nous permit de prendre le repas en plein air chez Lény STRADA que l'on doit vivement remercier pour l'apéritif et les gâteaux qu'elle offrit avec sa gentillesse coutumière à tous les participants. L'après-midi permit une étape non prévue, mais des plus intéressantes, dans l'ancien parc de la ferme auberge de Combéron, au sud-ouest de VERNOUX. La journée se termina par une boisson chaude aimablement offerte par "l'aubergiste".

. SORTIE du dimanche 24 mai

Par un très beau temps, une troupe assez nombreuse se retrouva pour escalader la colline marneuse que couronne la Chapelle de Sainte-Appolonie, sur la Commune de LES ASSIONS. La flore méditerranéenne des

calcaires et marnes nous occupa toute la matinée. Après un repas pris à l'ombre d'un bosquet de Chênes blancs, nous entreprîmes d'analyser la riche flore des dalles de grès, tantôt dénudées, tantôt envahies par une pinède de Pins maritimes. Le couronnement de la journée fut la visite d'une belle station du rare Genêt de Villars, découverte par notre amie Anne KERVIN, non loin de chez elle. Les derniers participants se retrouvèrent pour terminer à prendre un rafraîchissement chez Anne KERVIN précisément, dans sa maison du hameau des Espalières.

. COMITE SCIENTIFIQUE de la RESERVE NATURELLE
des GORGES de l'ARDECHE (4 juin)

Cette première réunion de l'année devait, en particulier, voir le renouvellement de la présidence du Comité. Notre Société est représentée à ce Comité par le Président qui, à la demande des associations s'intéressant à la protection de la Nature, fit à cette occasion acte de candidature.

Une séance assez houleuse amena le remplacement du Professeur ELOUARD, ancien Président, par M. G. PORTES, nouveau Président, flanqué de deux vice-Présidents, M. ELOUARD et notre collègue G. NAUD, Président de la Société Géologique de l'Ardèche.

Cette occasion montra en particulier la difficulté du dialogue entre les scientifiques et protecteurs de la Nature locaux, d'une part, l'administration et les élus locaux d'autre part.

A la suite de cette élection, la délibération commune du Comité scientifique et du Comité consultatif interdit toute discussion de nature scientifique.

. STAGE DE FLORISTIQUE (6 - 8 juin)

Le choix de la Corniche de l'Eyrieux s'est avéré très heureux car il nous permit de mieux connaître une région contrastée, beaucoup plus variée et riche que nous ne l'imaginions. Ayant pris comme base la Commune de VERNOUX-en-VIVARAIS, nous avons exploré successivement les pentes de la rive gauche de l'Eyrieux, les rebords du plateau avec les restes imposants du château de Pierre Gourde, puis les profondeurs mêmes du plateau de VERNOUX, avec des zones humides et une partie du sentier botanique du Col de Mont Reynaud.

Malgré un temps frais et fort venté, les récoltes furent importantes et l'intérêt soutenu par la découverte d'espèces peu communes, comme le spectaculaire Ciste à feuilles de Laurier que nous avons eu la chance de trouver en fleurs.

Les résultats de ce stage devraient nous encourager à poursuivre les recherches dans la région des Boutières, peut-être injustement méconnue.

. COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SITES (9 juin)

La Société fut représentée à la réunion de cette Commission par notre permanent C. RACCA.

. SESSION EXTRAORDINAIRE de la SOCIETE BOTANIQUE de FRANCE

En vue de commencer la préparation de la session extraordinaire de juin 1988 en Ardèche, un séminaire restreint eut lieu du 12 au 15 juin, réunissant M. P. DELAVEAU, Président de la S.B.F., M. R. DELPECH, vice-Président de la S.B.F. et membre de notre Société, J.P. MANDIN, B.M. DESCOINGS, ainsi que M. A. LOMBARD et M. P. MAGHAMI du Laboratoire des Cévennes à LARGENTIERE.

De nombreuses discussions permirent de préciser l'articulation de la session, la répartition des tâches et les grandes lignes du programme des excursions.

Deux pleines journées de terrain réunirent ensuite P. DELAVEAU, R. DELPECH et B.M. DESCOINGS sur un parcours reprenant les axes principaux que suivra la session.

. CARTOGRAPHIE des ORCHIDEES (20 juin)

La Société française d'orchidophilie a entrepris la cartographie des Orchidées de France par département. Sur ce thème, et pour ce qui concerne plus particulièrement la Drôme, le Président a reçu le 20 juin, au Siège de la Société, M. et Mme MATRAY, ainsi que M. PRESSON, du groupe orchidophile de la région Rhône-Alpes. M. M. WENDLING, membre de notre Société, assistait à la réunion.

. SORTIE du dimanche 21 juin

C'est dans la Drôme, sur les Monts du Matin, que J.C. DAUMAS et A. CHARRAS nous avaient préparé une excursion. Elle débuta sur des calcaires marneux mais dans un dense brouillard qui fut la cause dès le départ d'un joyeux éparpillement de notre groupe sur les différentes routes du secteur.

Les belles falaises calcaires du Vellan, chaudes et riches sur le plan floristique, nous virent heureusement réunis sous un soleil réconfortant. Le plateau du Vellan nous livra l'après-midi quelques belles espèces peu communes et la journée s'acheva dans les gorges humides de l'Omlèze.

. CONSERVATOIRE BOTANIQUE de PORQUEROLLES (26 juin)

Le 26 juin, le Président fut reçu, sur l'Ile de de Porquerolles, par M. L. OLIVIER, Directeur du Conservatoire. Cette visite s'inscrivait dans le cadre de la collaboration établie depuis plusieurs années entre notre Société et le Conservatoire. Les bases d'un contrat de travail sur la littérature floristique du département du Var furent précisées à cette occasion.



La SOCIETE BOTANIQUE de l'ARDECHE, créée le 1er décembre 1979, est une Association régie par la loi de juillet 1901.

◊ Ses buts se définissent ainsi :

- . promouvoir la connaissance de la Botanique régionale sous ses divers aspects ;
- . participer à l'étude de la flore, de la végétation et de l'environnement ;
- . collaborer à la protection de la nature.

◊ Ses activités variées s'adressent à un large public, spécialisé ou non, et englobent en particulier :

- . la constitution et l'entretien de collections botaniques : herbiers ;
- . la mise en place d'une documentation botanique : bibliothèque, photothèque, cartothèque ;
- . l'organisation d'herborisations, de sorties, de stages (plantes supérieures et champignons), de conférences et d'expositions ;
- . la réalisation d'un programme d'étude scientifique : inventaire et cartographie de la flore et de la végétation régionales, recherche et protection des espèces rares ou menacées.

◊ Son champ d'action couvre principalement le Vivarais, mais déborde aussi largement sur le Plateau central et en Dauphiné.

Le Siège de la Société est fixé dans les locaux du Lycée agricole Olivier de Serre, Quartier Saint-Martin, B. P.150, à AUBENAS (Ardèche) 07205.

Les contacts téléphoniques peuvent être pris aux numéros suivants :

- 75.93.21.95 (B.M. DESCOINGS)
- 75.39.13.64 (J.P. MANDIN)

Pour l'année 1986, les cotisations comprenant l'abonnement aux Comptes Rendus (obligatoire : 50 F.) sont établies comme suit :

- membre actif 110 F.
- ménage 160 F.
- étudiant 55 F.

